

Auzeville-Tolosane

la lettre

juin 2008 - n° 73

www.auzeville-tolosane.fr



6 Nouvelle équipe

8 Budget 2008

19 Bon anniversaire
Foyer Rural !

24 Au fil de l'eau,
si l'on s'aimait...

27 Agenda
des événements



Magazine communal
d'Auzeville-Tolosane

L'esprit de la lettre

La vérité générale et abstraite est le plus précieux de tous les biens...
La vérité particulière et individuelle n'est pas toujours un bien,
elle est quelque fois un mal, très souvent une chose différente.

Jean-Jacques Rousseau

La Lettre d'Auzeville, comment ça marche ?

Le comité de rédaction n'a pas de composition définitivement arrêtée. Chacun, auteur ou non, est bienvenu pour le pluralisme. Quiconque peut envoyer un article sous réserve de se soumettre aux règles minimales ci-dessous :

- Penser à l'intérêt que le lecteur va trouver à cet écrit,
- Respecter les notions et les personnes citées, vérifier le bien fondé des critiques,
- Se limiter en volume, faire un découpage en sections, proposer une ou deux illustrations,
- Dans la mesure du possible, fournir le manuscrit sous forme informatique.

Avertissement : En cas de besoin, pour améliorer la présentation et pour donner une certaine homogénéité à la publication, des éléments comme titre, sous-titres, intertitres et autres notes peuvent être modifiés ou rajoutés par le comité de rédaction.

Dates de parution (3 fois par an) : début mars, fin juin et début novembre. Si vous souhaitez déposer une contribution, prévoyez que le sommaire est arrêté deux mois avant la publication.

Découpage du canard :

- Les **INFOS MUNICIPALES** est la seule rubrique rédigée par la municipalité es qualité, sous sa seule responsabilité. Elle constitue le « bulletin municipal ».
- La **VIE ASSOCIATIVE** et le **MAGAZINE** sont ouvertes à quiconque a besoin de faire connaître ses activités dans la commune ; notamment les associations ayant pour objet essentiel l'animation communale à but sportif, culturel et de loisirs.
- Le **FORUM** est la rubrique de la libre expression et des états d'âmes, en respectant la nature de la publication, son lectorat et les règles élémentaires attachées au caractère public. C'est un espace d'expression libre mais en excluant polémiques et attaques personnelles ; en cas de problème, le comité de rédaction évaluera et décidera. Le forum ne peut être lieu d'échanges puisque la qualité du débat sera toujours limitée par le rythme de parution.

Bulletin communal n° 73

Conçu par la Commission Information

Responsable : Monique Lemort - Édition Mairie d'Auzeville

Comité de rédaction : M. Bouchardy, M. et B. Boutaud, L. Capechi, F. Gressier, T. Kha Vang, M. Langlade, Y. Lambœuf, M. Lemort, D. Monchy, M. Raynaud, F.-R. et S. Valette, P. Villardry

Iconographie / Crédit photo : Jacqueline Carpuat, Service Communication EPLEA, René Hansen, Yves Lambœuf, Pierrette Villardry, Monique Lemort, Denis Monchy

1^{er} de couverture : « Le coq métallique » de Vincent Libecq (Œuvre créée en 2007 pour la coupe du Monde de Rugby)

Réalisation : Imprimerie du Sicoval - Labège

Sommaire

INFOS MUNICIPALES

■ Le mot du Maire	3
■ L'essentiel des conseils	4
■ Un peu de mouvement à Auzeville	6
■ Budget 2008	8
■ Nouveau quartier du Pont de Bois	10
■ Circulation	12
■ Carnaval Récup'	14
■ Séjour de vacances ados	14
■ Secteur Enfance : vacances de Printemps	15
■ Le PIJ	16
■ Les aînés	17
■ « Raconte à mes rêves »	17
■ Un auteur, une école... ..	18

ASSOCIATIONS

■ Bon anniversaire Foyer Rural !	19
■ Des champions à Auzeville	20
■ Week-end animé : 17 et 18 mai 2008	22
■ « Au fil de l'eau, si l'on s'aimait... »	24
■ Vous avez dit œnologie ?	25
■ EPO !	25
■ Une balade pour EMMA	26
■ Agenda des événements	27

FORUM

■ Nouvelle dynamique pour le Forum	28
■ Allô !... À l'eau !	29
■ Devoir citoyen	29
■ Aire d'accueil des nomades	30
■ De l'utilité des commissions ?	31

MAGAZINE

■ La vinha d'Ausevila	32
■ Le pédibus	33
■ Quand les enseignants jouent le jeu... ..	33
■ Le jardin des senteurs et des couleurs	35
■ Pékin JO 2008	35
■ Réguler les populations de chenilles !	36
■ La revue de l'Europe	37

DIVERS

■ État civil	38
■ Pharmacies de garde	39



Le mot du Maire

Le 9 mars dernier vous avez massivement pris part au scrutin municipal avec un taux de participation de près de 80 %. Vous avez accordé à la liste de la Municipalité sortante « Auzeville en Mouvement » une large majorité avec une moyenne de liste de 57 % des suffrages exprimés.

Au nom de toute l'Équipe Municipale et en mon nom, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui nous ont accordé leur confiance pour administrer la Commune au cours des 6 ans à venir. Nous vous parlons, dans cette *Lettre*, de la distribution des responsabilités entre les membres de cette Équipe très fortement renouvelée et rajeunie avec 16 nouveaux.

Dès le 9 mars au soir, aussitôt les résultats proclamés, nous avons tendu la main à tous les auzevillois, sans exception, en leur proposant de travailler ensemble pour le bien commun.

L'un des moyens pour cela, mais ce n'est pas le seul, est constitué par les Commissions. Ces Commissions sont ouvertes à tous. Elles ont pour vocation d'être des lieux d'information mais surtout de débats et de propositions, propositions pouvant venir de tous ses membres qu'ils soient des Conseillers Municipaux ou pas. Nous veillerons tout particulièrement à ce qu'il en soit ainsi. Les Commissions devront se réunir régulièrement avec des dates communiquées à l'avance sur le site internet de la Commune et chaque fois que possible sur le Téléx, avec des ordres du jour publiés sur le site, avec des questions pouvant être inscrites à l'ordre du jour à la demande des membres, avec des comptes rendus systématiques. Ces Commissions se sont mises en place et ont commencé à fonctionner dès le mois de mai. La participation est très forte et nous nous en réjouissons.

L'un des projets majeurs sur notre Commune est la réalisation du nouveau quartier du Pont de Bois. Dans un article de cette *Lettre* nous faisons le point sur l'avancement des constructions en cours ou projetées.

La vie associative est plus riche qu'elle ne l'a jamais été dans notre Commune. Découvrez-la à travers la rubrique de cette *Lettre* qui lui est consacrée et venez grossir les rangs des bénévoles qui contribuent à créer ainsi du lien social et à apporter de la qualité à la vie dans notre Commune.

Au moment où cette *Lettre* va vous être distribuée, les centres de loisirs de juillet ainsi que les vacances d'été seront sur le point de commencer. Je vous souhaite d'excellentes vacances.

François-Régis Valette

L'essentiel des Conseils

La séance du conseil municipal est la manifestation publique au cours de laquelle les propositions préparées par les services, les commissions et les conseillers sont présentées, débattues et votées. Il en va ainsi des grands choix (techniques, budgétaires, politiques,...) comme de décisions beaucoup plus terre à terre. Le niveau des enjeux n'est pas toujours égal. Il varie au gré du calendrier réglementaire ou de l'aboutissement des projets... Les séances se succèdent à un rythme mensuel.

■ Conseil municipal du 22 janvier 2008

➤ **Programme de travail de la Municipalité : bilan 2007**
Nous sommes largement revenus sur ce bilan lors de la campagne des élections municipales de mars 2008. Sous peine de vous lasser..., il nous a donc semblé superflu de revenir une fois encore sur cet exposé détaillé dans cette rubrique « Conseils municipaux en bref » !

➤ **Garanties d'emprunt pour la résidence étudiante**
Pour la résidence étudiante du quartier du Pont de Bois, comme pour les opérations de logements sociaux précédentes et à venir, l'opérateur-investisseur finance son investissement auprès d'organismes prêteurs spécialisés. Les contrats de prêt prévoient, comme dans de nombreux cas, la désignation d'un garant. Pour les opérations de ce type, les investisseurs sociaux demandent cette garantie à la collectivité territoriale concernée par l'opération. Ce rôle de garant implique que si l'investisseur fait défaut dans ses remboursements, la commune doit s'y substituer pour la durée restante du prêt. La conséquence est forte mais heureusement le risque est faible avec les opérateurs sociaux reconnus. La garantie d'emprunt est demandée opération par opération et la collectivité doit délibérer au cas par cas. Pour ce programme de résidence étudiante, le montant à

garantir s'élève à 979 877,10 € pour deux emprunts dont la période d'amortissement est de 30 ou 50 ans.

■ Conseil municipal du 26 février 2008

➤ **Convention avec la CAF pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la construction d'une crèche et de deux salles CLAE**

La Caisse d'allocations familiales versera à la commune une subvention d'investissement de 162 500 € au titre du « Dispositif d'Investissement Petite Enfance » et de 63 583 € au titre de la CAF 31.

➤ **Conventions avec TISSÉO-SMTC**

Après avoir pris connaissance de la teneur de la convention, le conseil municipal manifeste sa préoccupation devant les dégradations importantes constatées lors des passages des convois hors gabarit sur la RD 813 depuis sa transformation en boulevard urbain. Ceci étant de nature à impacter lourdement les finances communales, la création d'une réglementation nouvelle redéfinissant les conditions d'autorisation de circulation de ces convois s'impose. Par conséquent, le conseil municipal unanime a décidé de surseoir à l'adoption de cette convention en attendant d'une clarification de la situation.

Pour ce programme de résidence étudiante, le montant à garantir s'élève à 979 877,10 € pour deux emprunts.

➤ **Prise en charge des VRD du lotissement « Le Goutil »**

Le conseil municipal confirme l'acceptation de cette prise en charge retardée depuis plusieurs mois moyennant la levée de quelques réserves liées à des travaux que le conseil syndical prend l'engagement de faire.

■ Conseil municipal du 14 mars 2008

➤ **Installation du nouveau Conseil Municipal**
Pierrette Villardry, en qualité de doyenne de l'assemblée adresse quelques mots à l'ensemble de ses nouveaux collègues et du nombreux public présent.

- **Élection du Maire** : François-Régis Valette
- **Élection des Adjoint** :
 - 1^{er} adjoint en charge de l'Intercommunalité et des Écoles : Yves Lambœuf
 - 2^e adjoint en charge de l'Urbanisme et des Finances : Bernard Raynaud
 - 3^e adjoint en charge de L'Animation/Culture et des Affaires Sociales : Claudy Sichi



- 4^e adjoint en charge de l'Information et la Communication : Monique Lemort
- 5^e adjoint en charge des Travaux, de l'Environnement et des Déplacements : Irène Tardieu
- 6^e adjoint en charge des Sports et Loisirs : Didier Bonhomme

➤ **Élection des délégués au Conseil de Communauté du Sicoval**

- Jean-Pierre Hardy
- Christian Mora
- Bernard Raynaud
- Luca Sereni
- François-Régis Valette
- Pierrette Villardry

➤ **Élection des conseillers membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

- Myriam Puzo
- Nicole Reulet
- Karine Simon
- Claudy Sichi
- Dominique Lagarde

➤ **Élection des conseillers membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**

➤ **Constitution des commissions communales et désignation des responsables des commissions**

Ces commissions sont au nombre de 11 (*détail dans l'article d'Yves Lambœuf en pages 6 et 7*)

➤ **Désignation des membres du Conseil Municipal auprès des Comités de Jumelage**

- Broughton and Bretton : Maela Langlade et Guillaume Debeaurain
- Calugareni : François-Régis Valette

➤ **Élection des délégués à la commission « charges transférées » du Sicoval**

➤ **Élection des délégués aux syndicats et organismes divers**

- **Taux des indemnités des élus locaux**
- **Délégation de signature aux Adjointes**
- **Délégation de signature aux fonctionnaires territoriaux**

■ **Conseil municipal du 8 avril 2008**

➤ **Budget Communal et vote des taux d'imposition**
(voir pages 8 et 9 le document de synthèse)

➤ **Désignation des membres extérieurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

- Odile Blanc (UDAF)
- Chrystel Jeanpierre
- Denise Levade
- Jacqueline Ratier
- Chantal Bellocq
- Louis Nougadère

Monique Lemort

Les élections au Sicoval

Après que les 36 communes aient désigné leurs délégués au Sicoval, le 12 avril dernier, les 127 membres de l'assemblée du Sicoval étaient convoqués pour leur première réunion dont l'objet principal est la désignation du Président. Les organisateurs avaient heureusement anticipé le succès de participation à la manifestation en réservant l'amphithéâtre de Diagora. En effet, en plus des délégués convoqués ont assisté de nombreux anciens délégués et des conseillers des communes et aussi du personnel du Sicoval.

La règle de ces réunions donne au doyen d'âge la présidence du début de séance. Claude Ducert a « hérité » de cet honneur ; clin d'œil car s'il est aujourd'hui le doyen de l'assemblée, voici près de trente-cinq ans, il fut l'instigateur du regroupement intercommunal. Claude Ducert a profité de cette occasion pour retracer l'histoire, déjà longue, du Sicoval et souligner combien de fois les initiatives du Sicoval en ont fait un précurseur et un laboratoire qui a contribué à faire avancer les lois sur l'intercommunalité. Il a aussi rappelé la volonté politique de créer avec le Sicoval un partage des responsabilités et des richesses à l'échelle d'un bassin de vie et d'emploi. Volonté qui se traduit aujourd'hui par une qualité de vie et de développement enviée de ce secteur.



Après cette intervention, il a fait appel à candidature pour le poste de Président du Sicoval. À côté de celle du Président sortant, candidat déjà déclaré à sa succession, personne ne s'est manifesté. Il a donc été procédé à l'élection du Président dans les formes prévues, à bulletin secret : avec 112 voix François-Régis Valette, le Maire d'Auzeville, a été reconduit à la Présidence.

Yves Lambœuf

Un peu de mouvement à Auzeville

Les élections municipales de mars 2008 ont amené l'ensemble de la liste proposée par l'équipe sortante à gérer les affaires de notre commune. Après l'excitation de la période de campagne, la suspension de respiration du scrutin, le protocole de la mise en place, l'équipe s'est mise en ordre de marche, s'est structurée et s'est organisée.

Une première nouveauté est le nombre de conseillers élus. Le recensement complémentaire effectué en octobre 2007 donne 2707 habitants, ce qui fixe la taille du Conseil Municipal à 23 membres. L'équipe restreinte en fin de mandat précédent est largement étoffée, permettant une meilleure ventilation des attributions mais amenant à modifier le mode de fonctionnement.

L'équipe s'est mise en ordre de marche, s'est structurée et s'est organisée.

Le travail collégial à 23 est un exercice plus difficile, la subdivision en secteurs est nécessaire et le rôle des adjoints doit être renforcé. La présentation faite ici a pour but de vous présenter l'organigramme fonctionnel des secteurs d'activité (qui se traduit par l'organisation en commissions) et les conseillers qui seront impliqués dans les différents domaines.

Dans le découpage du champ des compétences en secteurs, il n'y a pas eu de recherche d'originalité ; l'originalité pour elle-même ne sert à rien. Mais, en fonction des conseillers, de leurs affinités, de leurs compétences acquises par exemple professionnellement, il y a des choix et des regroupements qui paraissent plus pertinents. **Mais surtout, ce découpage marque les choix et volonté politiques de la gestion à venir.**

Les questions d'urbanisme sont associées à l'ensemble des questions du développement urbain communal, inter-communal et d'agglomération. Les textes applicables sont effectivement imbriqués et interdépendants. La commission **Aménagement et urbanisme** a pour objet la réflexion sur les évolutions de la charte d'aménagement du Sicoval et l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Toulousaine. Au-delà du suivi des dossiers de permis de construire, elle sera lieu de réflexion pour les programmes d'urbanisation future et le suivi de réalisation du quartier du Pont de Bois. C'est **Dominique Lagarde** qui en assure la responsabilité secondée par **Nicolas Coussinoux**.

Les questions des **Travaux** restent classiques avec principalement : voirie, bâtiments, éclairage public, que ce soit pour création, entretien ou rénovation. **Irène Tardieu** associée à **Guillaume Debeaurain** en assurent la responsabilité, leurs compétences professionnelles semblaient les y désigner naturellement. De même Luca Sereni consacrera son savoir faire aux questions espaces plantés et paysagers.

Notre environnement est une préoccupation constante à tous niveaux. Sur ce thème, les grands choix politiques sont à faire dans d'autres instances. Mais la Municipalité est soucieuse de ces questions et des contributions locales ; elle participera à l'ensemble de la réflexion et impulsera des actions. Par sa position géographique dans l'agglomération, notre environnement communal encore rural est très largement impacté par les questions de circulation. La commission **Environnement et Déplacements** regroupe ces thèmes, elle est animée par **Jean-Pierre Hardy** qui est très sensible à ces questions, il est secondé par **Alain Pradal** tout aussi intéressé mais qui en plus possède un ancrage profond et ancien au village d'Auzeville.

Le secteur **Affaires Sociales** est important à considérer. Le niveau socio-professionnel de la commune (largement au-dessus de la moyenne), ne saurait laisser oublier qu'il y a dans notre commune des franges de population fragiles et exposées. Bien que la question ne soit pas aussi prégnante que dans « les banlieues », il y a des cas à traiter. Par ailleurs, les jeunes présents dans le village tout comme l'accroissement de l'âge moyen de la population amènent à envisager l'extension et/ou la mise en place de prestations spécifiques. Il ne s'agit pas d'aide sociale financière mais d'une aide à l'organisation de la vie sociale. **Karine Simon** et **Nicole Reulet** vont coordonner la mise en place de moyens permettant le développement des politiques en matière d'information, d'emploi, de logement, de services à la personne.

L'école a toujours été affirmée comme une priorité, elle concerne une grande part du temps de nos jeunes. À côté, la Municipalité a toujours voulu développer une action vers les jeunes dans leur temps périscolaire et extra-scolaire ; action qui doit posséder une composante éducative forte et ne pas constituer qu'une solution de garde. C'est donc une commission **Écoles, services périscolaires et extra-scolaires** que



tâche de rendre lisible dans divers media les informations destinées à tous. Tâche d'autant plus importante que ces moyens de communication sont aussi des auxiliaires du développement de la démocratie locale participative.

Finances : le nom en donne la définition et l'importance. **Gérard Chauvet** et **Olivier Renault** se chargeront de la politique financière communale et de veiller aux meilleures réalisations avec une charge raisonnée sur les contribuables.

vont conduire **Marie-Pierre Madaule** et **Yves Lambœuf** couvrant tout le secteur de la gestion communale de l'école et de l'animation à destination des plus jeunes jusqu'aux plus grands ados.

Animation et culture ont toujours été des préoccupations majeures de la Municipalité : la mise en place des actions correspond à la volonté politique de ne pas être un village dortoir et à une attente des habitants qui souhaitent trouver des activités sportives ou culturelles sur leur lieu de résidence. Le rôle de la municipalité est de définir des axes généraux de sa politique d'animation et de rechercher les partenaires (en général des associations) pour la réaliser. La démarche inverse dans laquelle une association vient rechercher un soutien existe aussi. Une troisième voie est la réalisation de manifestations, en général ponctuelles, directement par les services communaux avec la participation de bénévoles. **Claudy Sichi**, **Christian Mora** et **Marie-Pierre Madaule** seront les chevilles ouvrières de ces actions, les idées nouvelles sont nombreuses.

Le secteur **Sports et Loisirs** se démarque un peu des autres actions envers les jeunes et l'animation en ce sens que les activités ne sont pas obligatoirement tournées vers les plus jeunes mais sont plus exclusivement sportives. Ce secteur dont **Didier Bonhomme** est le responsable, épaulé par **Xavier Mauduyt**, aura pour mission d'élaborer des propositions afin de définir les équipements du futur complexe sportif du quartier du Pont de Bois. Les conditions, le partenariat avec les établissements d'enseignement de la commune et la mise en œuvre de la mutualisation des équipements sportifs rentrent aussi dans ces attributions.

La difficulté à communiquer semble croître avec la multiplication des outils et moyens. Il n'en reste que communiquer est une nécessité y compris à l'échelle du village. La commission **Information** managée par **Monique Lemort** et **Maela Langlade** aura la lourde

Intercommunalité : **Yves Lambœuf** et **Pierrette Villardry** auront en charge d'animer ce secteur, moins pour rapporter ce qui s'y passe dans les assemblées que pour contribuer à donner à la Commune un rôle actif et de proposition dans les évolutions qui pourraient intervenir. Ils sauront s'appuyer sur leurs collègues délégués au Sicoval (Jean Pierre Hardy, Christian Mora, Luca Sereni, Bernard Raynaud, François-Régis Valette) et au SIVOS (Olivier Renault).

Pour répondre à une attente forte une commission **Jeunesse** est aussi proposée. Spécifique, elle est prévue comme composée exclusivement de jeunes qui pourront s'appuyer sur le service animation / jeunesse. Les élus n'interviendront que pour acter les choix et prendre les décisions formelles nécessaires à la mise en place des projets.

Yves Lambœuf

À ne pas manquer...

LOISIRS EXP'AUZ

Dimanche 7 septembre 2008 à 14 h

- Sensibilisation aux différentes offres éducatives, culturelles, sportives et de loisirs sur la commune identifiées dans la plaquette « Repère âge »
- Stands, expositions, démonstrations, inscriptions à certaines associations

... suivre les prochains téléx...
ou www.auzeville-tolosane.fr
ou tél. Maud : 05 61 73 56 02

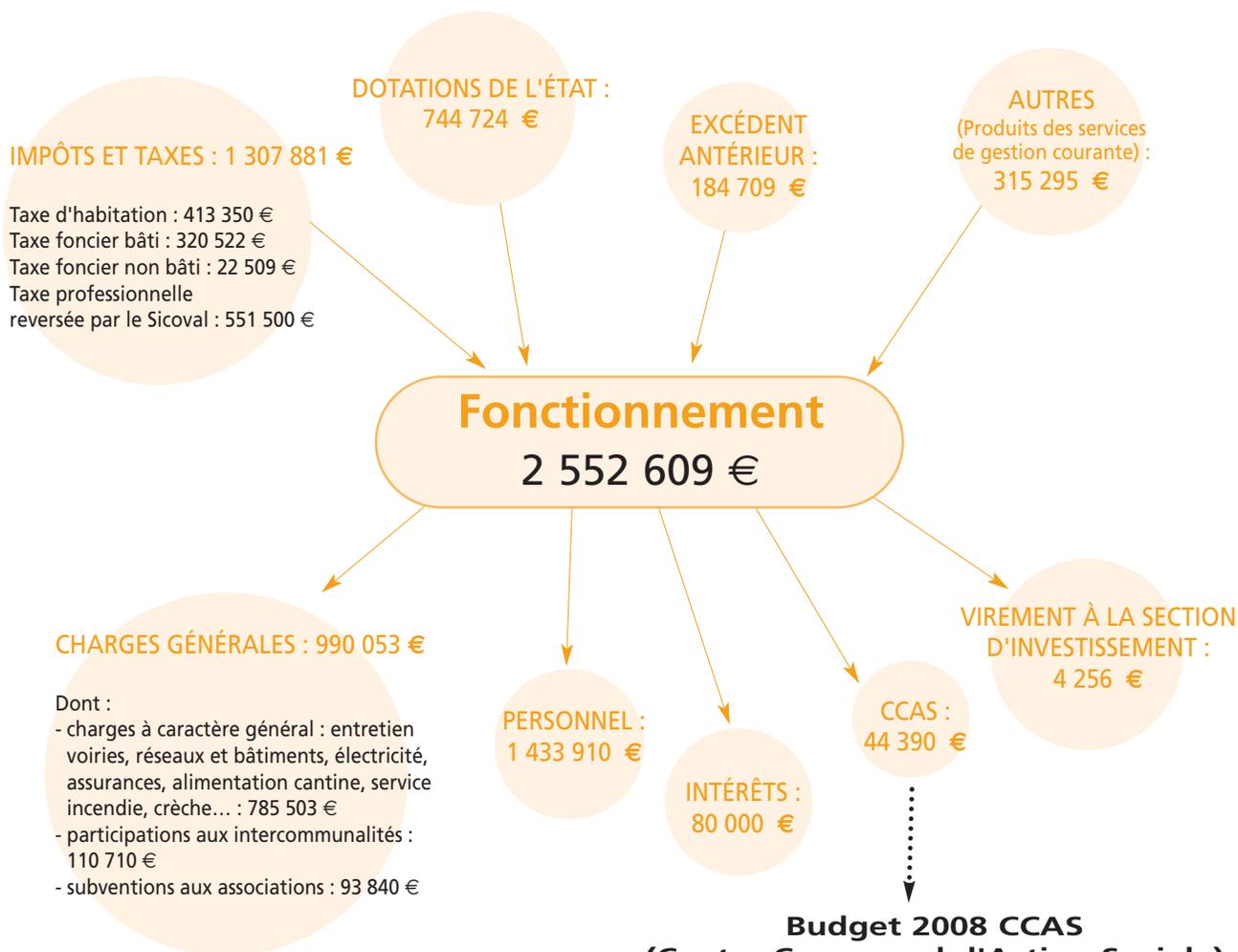
Budget 2008

Le budget de la commune comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent de dépenses et de recettes. La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux. La section d'investissement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...) et le remboursement de la dette en capital.

Budget 2008 : section fonctionnement

RECETTES

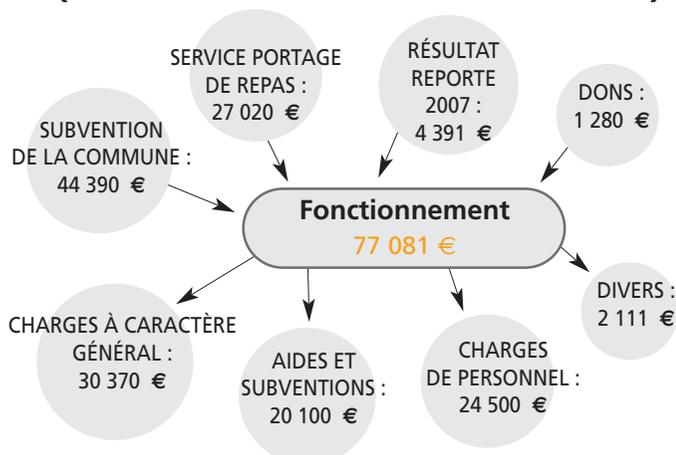
DÉPENSES

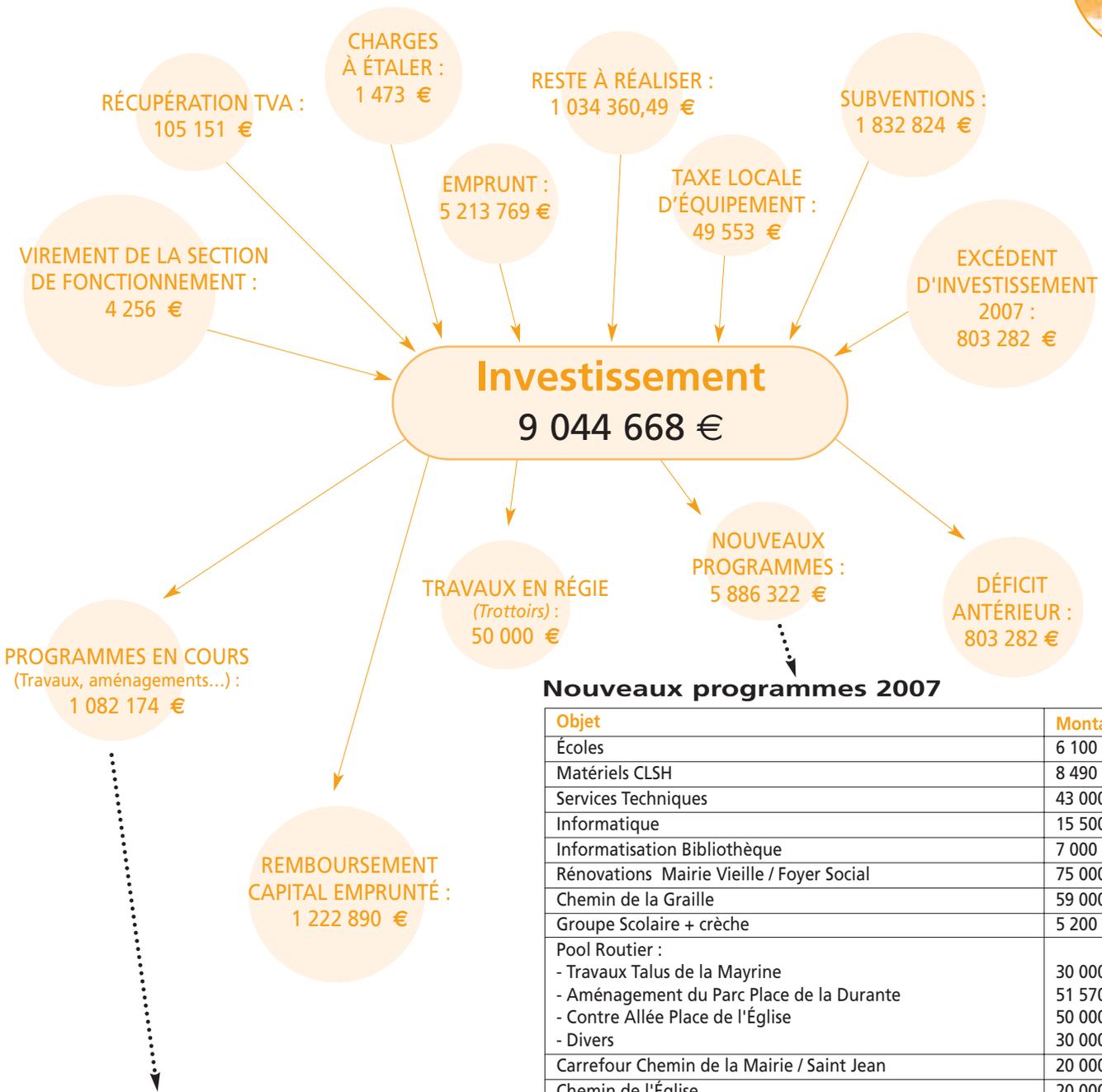


Principaux indicateurs 2008

	2006	2007	2008
Taxe d'habitation	11,56 %	11,81 %	11,95 %
Taxe foncière (bâti)	13,12 %	13,41 %	13,68 %
Taxe foncière (non bâti)	128,82 %	131,63 %	131,63 %

Budget 2008 CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)





Nouveaux programmes 2007

Objet	Montant (€)
Écoles	6 100
Matériels CLSH	8 490
Services Techniques	43 000
Informatique	15 500
Informatisation Bibliothèque	7 000
Rénovations Mairie Vieille / Foyer Social	75 000
Chemin de la Graille	59 000
Groupe Scolaire + crèche	5 200 000
Pool Routier :	
- Travaux Talus de la Mayrine	30 000
- Aménagement du Parc Place de la Durante	51 570
- Contre Allée Place de l'Église	50 000
- Divers	30 000
Carrefour Chemin de la Mairie / Saint Jean	20 000
Chemin de l'Église	20 000
Boulodrome Plateforme drainée	5 000
Écoulement des eaux Collin	10 000
Communication	10 000
Vestiaires	25 000
Traitement acoustique Salle Conseil Municipal + Micro HF	20 000
Ateliers Municipaux	20 000
Équipements de Sports et de Loisirs	10 000
Éclairage Public	
- Lotissement Les Amazones	31 754
- Prises guirlandes Lotissement Les Demoiselles	1 541
- Parking Église + Impasse du Puits	3 644
- Terrains de Tennis	10 833
- Chemin du Moulin Armand	11 962
- Terrain de Foot	52 216
- Chemin del Prat III	12 380
- Chemin de la Graille	8 732
- Divers	5 000
Divers travaux	32 600
TOTAL GÉNÉRAL	5 886 322

Programmes en cours

Les programmes en cours sont des investissements votés dans le budget 2007 et qui seront achevés en 2008.

- Travaux divers 4 985,70 €
- Divers matériels 33 645,61 €
- Travaux La Durante 8 720,00 €
- Rénovation Bâtiments 1 692,29 €
- Terrain de grands jeux 283,00 €
- Groupe Scolaire 1 001 615,20 €
- Travaux RN 113 893,41 €
- Pool Routier 24 472,72 €
- Vestiaires/Algeco 5 866,63 €
- TOTAL : 1 082 174,46 €**

Le nouveau quartier du Pont de Bois se construit

- Les chantiers en cours : la résidence étudiante, les logements, le groupe scolaire et la crèche, la bibliothèque, le foyer pour aînés.
- Les attributions des logements

■ Préambule

Le nouveau quartier du Pont de Bois est en construction dans une ZAC de 45 ha : la ZAC du Pont de Bois. Cette ZAC est dite mixte par le fait qu'elle comprend des logements, des commerces, des bureaux pour des activités tertiaires et des équipements publics. Le maître d'ouvrage de la ZAC est le Sicoval. Un comité de pilotage de la ZAC a été mis en place il y a 3 ans. Il est composé d'élus et de techniciens du Sicoval et de la Commune. Dans le cadre du plan d'aménagement d'ensemble de la ZAC tel qu'il a été approuvé par le Conseil de Communauté du Sicoval et le Conseil Municipal de la Commune à travers le PLU, ce Comité de Pilotage a la charge des choix qui restent à faire sur certains secteurs de cette ZAC ainsi que sur le suivi de la réalisation.



■ Ce qui a déjà été réalisé

L'amorce de la **RD 957 C** (appelée avenue de l'Agrobiopole) entre la RD 813 (ex RN 113) et l'entrée de l'ENSAT a été réalisée en 1997. Cette voie, nommée aussi « Barreau d'Auzeville » est appelée à être prolongée, à une échéance qui n'est pas connue, jusqu'à l'Innopole de Labège pour arriver à hauteur du Gaumont. Le maître d'ouvrage de la voie est le Conseil Général de la Haute-Garonne.

L'ENSAT (École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse) a été reconstruite en 1997 (elle se trou-

vait auparavant à Toulouse, à la Croix de Pierre) et la Maison de la Coopération Agricole qui regroupe plusieurs organismes agricoles en 2006.

Le « lotissement » des **Demoiselles** qui comprend 33 maisons individuelles et 5 logements sociaux est entièrement inclus dans le périmètre de la ZAC. Il est aujourd'hui achevé.

■ Les constructions en cours

Les constructions de logements en cours sont situées dans le cœur du nouveau quartier. Ce sont celles de la maquette exposée dans le hall de la mairie depuis octobre 2006. Le détail de ces constructions est décrit ci-après.

• La résidence étudiante : 200 logements

Sa construction a commencé au mois de juillet 2007 et sa mise en service est prévue pour la 1^{re} quinzaine de septembre 2008. Elle est pour l'essentiel réservée aux élèves-ingénieurs de l'ENSAT.



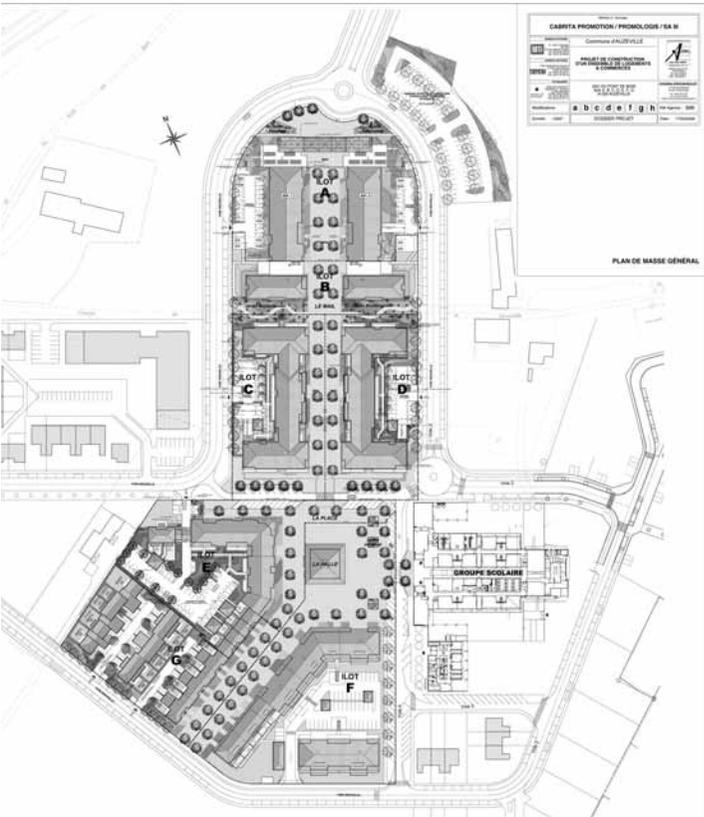
• Les logements en accession à la propriété : 86 appartements et 6 villas

Ils sont rassemblés dans deux îlots :

- l'îlot C qui est une résidence de 61 appartements. Les travaux commenceront le 1^{er} septembre 2008 pour une livraison en janvier 2010.
- l'îlot E constitué de 25 appartements et 6 villas. La construction de cet îlot a commencé au début de ce mois de juin. La livraison est attendue pour septembre 2009.

• Les logements sociaux : 85

Ils sont situés dans l'îlot D qui est une résidence de 48 logements sociaux. Sa construction a commencé début janvier 2008 pour une livraison prévue en mai 2009. Les autres logements sociaux sont dans l'îlot F qui en



comporte 31 et dans l'îlot G avec 6 maisons de ville. La construction de ces 2 îlots a commencé en mai 2008. Ils seront livrés en septembre 2009.

• **Les logements en loyer libre**

Il y en a 9 dans l'îlot F. Notons que sur le total de 35 logements en collectif de l'îlot F dix d'entre eux sont réservés aux personnes âgées.

• **Les logements PSLA : 11 maisons de ville et 32 appartements**

Les 11 maisons de ville sont dans l'îlot G. Les 32 appartements sont dans l'îlot B. La construction de l'îlot B commencera en septembre prochain pour une livraison en janvier 2010.

• **Les locaux commerciaux et la halle**

Les rez-de-chaussée des résidences des îlots C et D offrent une surface de 1 000 m² de locaux destinés à des activités commerciales, de services ou éventuellement des locaux à usage public.

Enfin l'îlot D comporte une halle de 290 m². Initialement elle devait recevoir des commerces. Il est possible qu'elle reste ouverte.



• **Les équipements publics**

Ils sont constitués par :

- un groupe scolaire (c'est le 2^e sur la Commune) avec cuisine et restaurant scolaire, salles pour les CLAE/CLSH. Deux salles de 140 m² et 110 m² seront utilisées dans la journée par les écoles et les CLAE/CLSH et le soir mises à la disposition des associations. Le groupe scolaire dont la construction a commencé en janvier 2008 ouvrira à la rentrée de septembre 2009.
- une crèche (c'est la 2^e sur la Commune) de 25 places. Sa construction a commencé en janvier 2008. Elle rentrera en service dans le courant du 2^e trimestre 2009.
- une bibliothèque municipale de 250 m² pris sur les 1 000 m² de locaux dans la résidence de l'îlot D. Elle ouvrira à la rentrée de septembre 2009.
- un foyer de 75 m² pour aînés dans l'îlot F. Il fonctionnera en octobre 2009.



■ **Un terrain de 1 ha pour de l'habitat**

Un terrain de 1 ha situé à proximité immédiate du cœur du nouveau quartier est destiné à l'habitat. Le programme de logements est en cours de définition.

■ **Les activités économiques**

La commercialisation des secteurs consacrés à l'activité économique a commencé. Ont été notamment retenus un projet d'implantation d'une entreprise d'électronique, un restaurant, un centre de post-cure de l'Hôpital Marchand.

Il reste 24 000 m² en façade de la RN 113 destinés à recevoir des activités commerciales et économiques. Un cahier des charges a été établi et un appel à projets va être lancé d'ici juillet prochain. On ne prévoit pas le démarrage des constructions avant la fin 2009 pour des livraisons en 2010-2011.

François-Régis Valette

L'attribution des maisons de ville ou appartements PSLA

Le PSLA (Prêt Social Locatif Accession) est une formule qui permet d'acquérir son logement après une période de location de 1 à 3 ans.

Il y a 43 logements PSLA qui se répartissent en 11 maisons de ville dans l'îlot G et 32 appartements dans l'îlot B. Ils sont tous construits par l'opérateur HLM Promologis.

Ces logements se répartissent de la façon suivante : 10 T2, 20 T3, 10 T4 et 3 T5.

La procédure d'attribution des PSLA est la suivante.

Toutes les demandes de PSLA qu'elles soient directement adressées à Promologis ou transitent par la mairie sont examinées par Promologis.

Pour être déclaré éligible à un PSLA un candidat doit remplir obligatoirement 2 conditions :

- ne pas dépasser un plafond de ressources qui dépend du nombre de personnes de la famille ;
- avoir des revenus suffisants pour pouvoir financer le logement PSLA. Si le logement doit être financé en totalité ou partiellement par un emprunt, le montant des mensualités de l'emprunt à rembourser ne doit pas dépasser le tiers du revenu mensuel disponible.

Par ailleurs, si les 2 conditions ci-dessus sont remplies, pour accéder à un T4 il faut une famille d'au moins 3 personnes et de 4 personnes pour accéder à un T5.

Enfin, quand il y a plus de candidats éligibles que de logements d'un type donné disponibles on procède à un classement des candidats éligibles selon des critères : locataire, proximité domicile-travail, nombre d'enfants, rapprochement familial...

La liste de ces critères et le nombre de points attribués à chacun d'entre eux ont été vus en commission « Affaires sociales » en février dernier puis adoptés par la Municipalité après quelques modifications sur les propositions de la commission. Ces modifications ont porté uniquement sur le nombre de points attribués par enfant.

À la date du mercredi 28 mai nous avons :

- 2 candidats éligibles pour les T2 (10 T2 disponibles)
- 22 candidats éligibles pour les T3 (20 T3 disponibles)
- 23 candidats éligibles pour les T4 (10 T4 disponibles)
- 7 candidats éligibles pour les T5 (3 T5 disponibles)

Les attributions de ces logements ont commencé.

L'étude

■ Préambule : qui est responsable de quoi ?

Rappelons tout d'abord qui est responsable et de quoi en matière de voirie et de transports sur le territoire du Sicoval.

Les **ASF (Autoroutes du Sud de la France)** sont responsables de l'autoroute A 61. Ils en ont reçu la concession dans le cadre d'une privatisation décidée par le Gouvernement il y a 3 ans. **L'État** reste en charge de ce qui reste des routes nationales qui n'a pas été transféré au **Département de la Haute-Garonne**. Ce dernier a désormais la charge de l'essentiel de la RN 113 rebaptisée, de ce fait, RD 813 ainsi que des routes départementales.

Les **Communes** ont la charge des voiries communales et le **Sicoval** a celle des voiries situées dans les seules ZAC d'activités économiques.

Dans le domaine des transports en commun, **Tisséo-SMTC** a la responsabilité des transports en commun (métro, tramway, bus). Le **Département de la Haute-Garonne** à la charge des transports en bus sur le département ainsi que des transports scolaires. La **Région Midi-Pyrénées** à la charge des transports ferroviaires régionaux et la **SNCF** celle des transports ferroviaires nationaux tandis que la charge de l'entretien du réseau ferré revient à **Réseau Ferré de France (RFF)** depuis que la Commission de Bruxelles a obligé les pays de l'Union Européenne à séparer la construction et l'entretien des voies ferrées de leur utilisation.

■ L'étude sur la circulation et les déplacements lancée par le Sicoval

Chacun a pu se rendre compte en lisant le préambule ci-dessus qu'il y a pas moins de 9 collectivités et orga-



sur la circulation du Sicoval

nismes qui interviennent dans le domaine de la voirie et des transports. C'est beaucoup. Surtout que chacun a sa propre politique et ses propres priorités.

Ce constat ajouté aux difficultés de la circulation dans notre secteur, celui du Sud-Est de la métropole toulousaine, a conduit le Sicoval, il y a 2 ans, à prendre l'initiative de lancer et de financer une étude globale sur la question de la circulation et des déplacements sur notre territoire.

Cette étude a été menée en associant l'État à travers la Direction Départementale de l'Équipement, le Département de la Haute-Garonne, les ASF, Tisséo-SMTC et la Région Midi-Pyrénées.

Cette étude a été confiée à un bureau d'études spécialisé : Egis. L'étude a été conduite en prenant en compte la situation actuelle. Une campagne de comptages (50) du trafic a été réalisée en septembre-octobre 2007 pour compléter ceux qui étaient disponibles. L'enquête Ménages de 2004 sur les déplacements a été utilisée. Les estimations sur la population et les activités économiques sur notre territoire et à son voisinage, à l'horizon 2020, ont été prises en compte.

■ Les scénarios testés

Plus de 30 scénarios ont été testés.

Tous ces scénarios ont intégré les projets suivants considérés comme des « coups partis » :

- le prolongement de la ligne B de métro jusqu'à l'Innopolis de Labège,
- la RD 916 à 2x2 voies dénivelées,
- la déviation Sud de Saint-Orens,
- l'échangeur de Montgiscard,
- le Transport en Commune en Site Propre (TCSP) entre le métro de l'Innopolis-Labège et Escalquens,
- la Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE).

Les scénarios étudiés portent principalement sur :

- une liaison entre Castanet (RN 113) et la RD 916 avec et sans raccordement à l'autoroute A 61 par un échangeur. Différentes variantes de cette liaison ;
- la position d'un échangeur d'accès à l'autoroute A 61 ;
- la voie de l'Agrobiopole (ou barreau d'Auzeville) ;
- le prolongement de la RD 916 jusqu'à la RD 94 ;
- la liaison RD 2 - RD 16 à hauteur de Montgiscard ;
- le prolongement du TCSP RN 113 en direct à Castanet ; le prolongement du TCSP RN 113 par les Fontanelles à Castanet ; le tramway sur la RN 113 en direct à Castanet ;
- le TCSP sur l'avenue Tolosane à Ramonville ;



- le TCSP entre Castanet, l'Innopolis de Labège et Saint-Orens ;
- le tramway sur la RD 2 (Saint-Orens).

■ Les premières conclusions

Les résultats de cette étude très fouillée nous ont été présentés fin mai. Ils demandent à être analysés de manière approfondie.

Toutefois, le bureau d'études Egis dégage certaines conclusions :

- La création d'un échangeur à Castanet se justifie par son niveau de trafic. Plus il est situé au Nord plus le trafic global est important. Mais il induit une diminution de l'utilisation des transports en commun et un trafic supplémentaire sur certains axes.
- La création d'une liaison entre la RN 113 (RD 813) et la RD 916 (déviation de Castanet) est globalement aussi utilisée quelle que soit sa position mais l'impact sur la voirie locale est différent.
- La création de la déviation de Saint-Orens et de la voie de l'Agrobiopole (barreau d'Auzeville) amènerait un trafic important sur chacune de ces 2 voies.
- Une liaison entre la RD 2 et l'échangeur de Montgiscard ne présente pas d'intérêt en terme de trafic.
- Les trafics restent élevés sur les pénétrantes.
- L'impact des créations de voies est essentiellement local.
- Une offre transport en commun performante permet de réduire la part modale de la voiture. Toutefois les niveaux de trafic sur le TCSP RN 113 (RD 813) et RD 2 ne justifient pas obligatoirement un tramway.

Nous serons amenés à revenir sur cette étude et sur les préconisations qui doivent être dégagées pour préparer l'avenir.

François-Régis Valette

Carnaval Récup'

Ça Change ! Ça Récup' ! Ça Recycle...

Le Carnaval était organisé cette année par le service Animation de la mairie coordonné par le Secteur Événementiel.

Nous avons souhaité changer de formule afin d'impliquer et de faire participer davantage les habitants dans le carnaval du village. Pour cela, nous avons choisi le thème du recyclage et du détournement d'objets. Un atelier de confection d'objets détournés était proposé l'après-midi où chacun pouvait laisser aller son imagination et créer des bonshommes.

Une exposition avec l'ensemble des personnages créés (par les centres d'accueils de loisirs, les animateurs et les habitants) a permis de mettre en valeur l'ensemble des sculptures et des personnages.

À partir de 18 h, à l'espace René Lavergne, des ateliers étaient proposés par les animateurs du Service Animation de la commune. Les familles avaient ainsi la possibilité de se grimer, se déguiser, jouer à la balle, participer à la confection d'un arlequin...

Enfin, 200 personnes environ se sont retrouvées pour une mémorable bataille de confettis suivie d'une soirée dansante.

Ce carnaval fut festif et animé, à l'année prochaine !

Maud Maleville
Responsable du secteur Événementiel



Le séjour de vacances Ado

Sur la trace des mineurs...

Du 12 au 18 avril 2008, c'est un groupe de 17 jeunes qui est parti sur la trace des mineurs dans la région Carmausine. Lors de cette semaine, le groupe était en gestion libre dans un centre équestre dans la campagne tarnaise. Les jeunes ont pu profiter des activités escalade, équitation, tyrolienne et même ski sur piste synthétique... L'objectif étant de découvrir le mode de vie des anciens mineurs de fond, le Centre Ado est allé visiter le musée de Cagnac sur Mines et a remonté le chemin des charbonniers tarnais...

J.-H. Rigault et Clément Fraysse

La semaine riche en émotions aura permis de fédérer un groupe d'adolescents qui, à leur arrivée, demandait déjà les dates du prochain séjour...



Les vacances de printemps au Secteur Enfance

Accueils de loisirs sans hébergement 3/6 ans et 6/11 ans

Découvertes et bricolages autour de l'électricité, activités sportives pour les Olympiades édition 2008, ateliers circassiens, créations de massifs fleuris : autant de thèmes différents pour accueillir les enfants qui ont participé nombreux aux activités des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement : précédemment CLSH) du secteur enfance de la commune.

Avec Céline et Bruno, chez les 6/11 ans, les enfants se sont initiés aux câblages électriques par la confection d'un labyrinthe et d'un quizz sonore et lumineux. Avec Céline et Romain, la deuxième semaine, ils se sont initiés à différentes pratiques sportives en vue du rassemblement du vendredi lors des Olympiades qui ont réuni plusieurs centres de loisirs du Sicoval, autour d'un thème aquatique.

Chez les 3/6 ans, et dans la continuité des activités de Toussaint, les petits se sont dégourdis les jambes sur le trampoline, la poutre et avec les balles, les anneaux et les foulards ont amélioré leur dextérité pour le jonglage sous l'œil vigilant de Julie, Joëlle et

Activité massifs fleuris



Béatrice. Changement partiel de l'équipe pour la semaine suivante, avec Julie, Emeline et Sylvette, ils ont créé deux massifs fleuris qui peuvent être contemplés tout près de la vigne. Merci à Philippe qui a apporté son expérience et ses compétences botaniques.

Rendez-vous pour les vacances d'été.

Valérie Régis

Activité cirque



Les Olympiades

Le PIJ répond à de nombreux besoins

Recherche de crèche, logement, petit boulot, orientation scolaire, sorties festives, formation à l'utilisation d'un ordinateur... Le Point Information Jeunesse de Castanet/Auzeville est un outil pour tous.



Le Point Information Jeunesse, ou PIJ, a pour objectif de fournir un maximum d'informations sur les domaines qui touchent les jeunes.

Il offre ainsi ses services dans de nombreux secteurs :

- **Loisirs et vacances** : concerts, sport, chantiers de jeunes...
- **Vie quotidienne** : logement, soins, droits, projet associatif, voyage...
- **Formation** : enseignement, bourses d'étude, métiers, concours, formation continue...
- **Emploi** : annonces, offres de jobs, aide à la création de CV et lettre de motivation, législation...
- **Europe et International** : séjours, emplois, stages, institutions...
- **Ordinateur et Internet** : information, utilisation, initiation, accès gratuit (5 postes)...

Si le réseau national Information Jeunesse a été créé à l'origine pour les jeunes, aujourd'hui il accueille tous les publics : de 15 à 70 ans ! L'accès est libre, que l'on souhaite surfer sur Internet, trouver une info dans le fonds documentaire ou consulter les offres de jobs. Les informateurs jeunesse sont disponibles pour toute demande d'aide ou de conseils.

Un projet de rapprochement géographique du PIJ et du centre relais de Castanet-Tolosan est actuellement à l'étude. Le but est de créer une maison ressource,



et de fédérer les moyens des deux structures tout en laissant à chacune son identité.

PIJ Castanet/Auzeville

*Ancienne Mairie de Castanet-Tolosan
05 34 66 73 10 - pij.castanet@wanadoo.fr
BP 82505 - 31325 Castanet-Tolosan Cedex*

Letizia Capecchi

Le saviez-vous ?

Le PIJ apporte aux jeunes une aide pour la réalisation de leurs projets

Le Point Information Jeunesse est surtout connu, auprès des jeunes, pour son rôle documentaire en terme de **scolarité, formation** et pour son aide à l'élaboration de **CV et lettre de motivation**.

Mais combien sont-ils à savoir que le PIJ peut aussi les aider dans leur projet ? Tous leurs projets : **organiser une soirée, un séjour à l'étranger à but humanitaire ?**

Les Informateurs Jeunesse vous guideront dans les étapes nécessaires à la réalisation du projet.

Tous les projets sont bons, du moment qu'ils vous tiennent à cœur.

PS : La dernière lettre d'info du PIJ, le « Quoi de Neuf ? », est consacrée à la méthodologie de projet. Ce document est disponible sur le site www.castanet-tolosan.fr, à la rubrique Jeunesse & Sport / PIJ.

La sortie des Aînés

Le 15 juin, Tarascon-sur-Ariège, Monsieur Valette, les Aînés, les Anciens Combattants étaient du voyage : organisation 20/20.

- Le train miniature, une merveille !
- Le musée de la Poste nous a fait découvrir le dur labeur de ces travailleurs ambulants.



- Les remous du fleuve Ariège plantaient le décor lors de la dégustation d'un excellent repas. Digestion facilitée par la visite du parc préhistorique. Belle journée !

Jean-Pierre Ramouset

« Raconte à mes rêves » Spectacle de la Compagnie Sara Ducat

Après Altigone, où elle a joué à guichets fermés, la compagnie professionnelle Sara Ducat a déposé son arbre à rêves le temps d'une soirée à Auzerville, salle de la Durante.

Les personnages fantastiques et décalés de « Raconte à mes rêves » se sont produits sur scène devant 130 petits et grands.

Une Fée garçon, une Étoile, balise lumineuse tombée du ciel, un Ange à la peau noire, un Dragon cracheur d'eau, espiègle et maladroit nous ont offert une approche de la danse accessible et colorée mêlant rêverie et magie, danse et musicalité des corps.

Cet événement culturel s'est inscrit dans la continuité des ateliers d'arts plastiques, d'écriture et de pratique chorégraphique animés par la compagnie pour les enfants des centres de loisirs 3-6 ans et 6-11 ans de notre commune.

Les jeunes participants y ont découvert la symbolique des personnages, la différence, l'autre, la tolérance, la liberté d'être et la rencontre avec la danse.



Au cours du spectacle, les enfants ont ainsi pu voir les danseurs qui les ont accompagnés toute la semaine mais aussi échanger leurs impressions et poser leurs questions aux personnages qui les ont fait rêver sur scène.

À la fin de la représentation, les enfants sont allés déposer leurs rêves au pied de l'arbre, espace de parole et d'écriture.

Expérience culturelle à renouveler.

Maud Maleville
Responsable du secteur Événementiel

Un auteur, une école

ou le projet d'un baptême

Durant cette année scolaire, les CM2 de l'école d'Auzeville-Tolosane ont endossé une lourde responsabilité : proposer un nom pour les deux groupes scolaires auzevillois. Il s'agissait de lire une œuvre de chacun des 30 auteurs de littérature jeunesse d'une liste pour pouvoir au printemps, attribuer un de leur nom à l'actuelle ou à la future école. La liste était des plus diversifiées ; de La Fontaine à Pennac, de Perrault à Goscinny, elle comportait des auteurs de types d'écrits différents, du XVII^e siècle à nos jours. Le travail fut acharné et les débats passionnés ! Pour se fonder une opinion, ou défendre son favori, tous les moyens furent mis en œuvre : lectures personnelles, collectives, production de résumés, exposés, écriture de poèmes et surtout, débats d'opinion. Quand l'heure du vote a sonné, tous les arguments furent avancés : écriture trop descriptive ou trop événementielle, trop complexe ou trop simpliste, nom trop usité ou sonnant mal pour Auzeville...

Au mois d'avril, enfin, le verdict est tombé. Goscinny, fort de sa polyvalence et des déboires de son Petit Nicolas est arrivé en tête, suivi de Jules Verne à la forte notoriété puis de Claude Ponti dont les jeux de langue ont plu à nos jeunes électeurs. Suite et fin du projet le 17 juin lors de la décision finale en conseil municipal.

Isabelle Peransin, Directrice de l'école élémentaire

« J'ai bien aimé parce qu'on a lu beaucoup de livres et que j'adore lire. Ce projet nous a permis de découvrir des auteurs. » Léa-Anaïs

« Je n'ai pas trop aimé ces lectures car les auteurs étaient très classiques dans ce qu'ils écrivaient. Mais j'ai aimé quelques auteurs. » Baptiste

« J'ai bien aimé lire plusieurs auteurs français ! Tous les élèves ont présenté un auteur et maintenant, la classe est remplie d'exposés passionnants. » Marine

« Ce qui était bien, c'est qu'on découvrait des auteurs et des livres que l'on ne connaissait pas du tout. C'était un peu la pochette surprise ! » Antoine

« On a lu beaucoup d'auteurs et ça m'a plu. J'ai aussi aimé quand on a voté. Je n'ai pas aimé quand on devait faire des fiches de lecture. » Cléo

« J'ai bien aimé. Je me dis qu'ils ont voulu qu'on élise un nom pour une école parce qu'ils doivent se dire qu'ils veulent un choix d'enfants puisque c'est pour une école. » Rébecca

« J'ai aimé les exposés et le film qu'on a regardé. Il s'appelait « L'île mystérieuse » tirée du roman de Jules Verne. » Mathieu

« J'ai bien aimé voter pour le nom des écoles et quand on argumentait pour ou contre. Mais il y avait des livres trop longs et ennuyeux à lire. » Valentin

« J'ai aimé Claude Ponti parce qu'il fait des histoires marrantes et qu'il a de l'imagination. » Quentin

« J'ai bien aimé ce projet car il nous a fait découvrir des auteurs. Je n'ai pas aimé que les enfants se dépêchent trop de voter car l'école va porter un nom d'auteur pendant longtemps. » Aymerick

Flash

Le Conseil Municipal du 17 juin 2008 s'est prononcé en suivant la proposition des élèves :

Ce sera René Goscinny à l'unanimité.





Bon anniversaire Foyer Rural !

Bref récit d'une fête réussie.

La journée s'annonçait très sombre : pour célébrer l'anniversaire des 40 ans du Foyer nous avions contre nous 2 handicaps : une météo très pessimiste et la finale de rugby du Stade Toulousain. Nous avons, contre vents et marées, maintenu le cap et nous avons été récompensés de notre témérité et de notre enthousiasme.

En effet, après de très grosses pluies vers midi, le soleil est revenu et a permis à tous les jeux et animations prévus de se dérouler dehors dans la cour de l'école (course en sac, lancer de charentaise, jeu de massacre, structure gonflable, quilles, jongleurs, orgue de barbarie, buvette et barbe à papa).

À 19 heures, l'apéritif nous a tous réunis sous le préau : en présence de Madame René Lavergne et de nombreux auzevillois, Jean-Claude Soulé, président du Foyer, et le maire, François-Régis Valette, ont tour à tour pris la parole pour rappeler la création du Foyer

par René Lavergne et pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent au Foyer en créant ainsi une animation et un véritable lien sur la commune.

Le rugby ne nous a pas enlevé trop de monde puisque nous étions un peu plus de 130 personnes au repas du soir. Chacun avait joué le jeu du « repas citoyen » : partage des hors-d'œuvre et desserts confectionnés par chaque famille, avec saucisses grillées et vin offerts par le foyer. Une horde d'enfants, agitant des ballons multicolores, a donné le signal de début de la soirée dansante, animée par le moniteur et une grande partie des adhérents de la section danse de salon.

Toute cette journée s'est déroulée dans une atmosphère gaie et bon enfant, grâce à une équipe de bénévoles toujours prête à rendre service et aux participants qui ont su quitter leur maison pour venir partager ce moment de convivialité.

Denis Monchy





Une superbe saison et un titre de Championne de France !

Cette année, GO ELAN GYM a atteint 180 licenciés. Ce nombre est en progression constante depuis quelques années ! Tous les jours de la semaine (ou presque) les gymnastes de tous âges dynamiques et assidus se retrouvent autour des agrès. Que l'on recherche une pratique de loisirs ou de compétition, chaque nouvel élément réussi est une nouvelle satisfaction et une nouvelle source de motivation.



Tiffany BELLAY, qualifiée pour Championnat de France de Valencienne



Gymnastes et entraîneurs
Compétition régionale
individuelle

La saison 2007-2008 compétitive qui se termine bientôt a été jalonnée par de nombreux titres.

• **Département :**
- 5 titres de championnes : **Manon BEZARD** (Fédérale B Cadette), **Léa BEAUFILS** (Fédérale Inter-Région Minime) et les Équipes de Division **Fédérale B** Minimes/Cadettes, **Fédérale A** (sénior), **Inter**

Régionale Benjamine/Minimes.

- 6 places d'honneur : **Marion MOREAU** (2^e IR Fed Minimes), **Léonie ANDRIEU** (3^e Fed B cadette), **Justine OULIE** (3^e IR Fed Benjamines), **Celenne MAMOU** (3^e IR Fed Cadette) et les Équipes de Division **Inter Régionale M/C** (2^e), **Régionale** benjamines (2^e).



Équipe 1 Division Inter Régionale
(Benjamines/Minimes)
Vice-Championnes Régionale

de Division **Inter Régionale** Benja/Min (2^e).

• **Région :**
- 1 titre de championnes : Équipe de Division **Fédérale A**.
- 3 places d'honneur : **Léa BEAUFILS** (2^e), **Alix PHAM** (2^e IR Fed Benjamines), **Tiffany BELLAY** (3^e Fédérale A Minimes) et l'équipe

• **Zone Sud-Ouest :**
- 2 qualifications pour les championnats de France : **Tiffany BELLAY** et l'équipe de Division **Fédérale A**.



Division Régionale (Benjamines/Minimes)
Vice Championnes
Départementale

Le 23 mai 2008 à Nantes,
Anne, Sarah, Léna, Caro, Marion et Marine sont couronnées
Championnes de France Division Fédérale A3 !



Équipe 2 Division Inter Régionale
(Benjamines/Minimes)

Nos gymnastes auront encore l'occasion de briller lors de la finale de zone Sud-Ouest de Mérignac et du Championnat de France de Valenciennes début juin.

Nous n'oublions pas les groupes loisirs qui se rendront les 14 et 15 juin à Blagnac pour participer au Challenge du Conseil Général et décrocher leur « Manique » ou leur « Soleil », récompense de tous les progrès accomplis cette année.

La fête du Club réunira gymnastes, entraîneurs, juges, et supporters le vendredi 27 juin à 19 h dans le gymnase du collège Jean-Jaurès de Castanet, autour du thème « Dessins animés et Séries TV ». Cette fête sera l'occasion de jeter nos dernières forces sur le praticable, la poutre, les barres ou le saut avant des vacances bien méritées !

Retrouvez toute
l'actualité du Club
sur [www.
goelangym.com](http://www.goelangym.com)

Christine Bezard

Équipe Championne
de France (Division
Fédérale A)





Amicale Bouliste Auzevilloise

Un début de saison « Que du bonheur ! »

C'est à la mi-février qu'a débuté la saison sportive de l'Association, avec les 4 éditions du Championnat Départemental des Clubs.

En 2007, la très belle participation des licenciés locaux, et les résultats obtenus lors des 4 Concours de classement, nous avaient permis de passer de la 3^e à la 2^e division. Notre objectif était pour cette année, au moins le maintien dans cette division d'un niveau plus relevé. C'est chose faite ! En effet, nous terminons 5^e sur 13 Clubs classés dans ce groupe.

Satisfaction donc, tant sur le plan des résultats, que sur le plan de la participation, 6 ou 7 triplettes se sont en effet mobilisées à chacune de ces 4 compétitions.

2^e sujet de satisfaction, et non des moindres, c'est la qualification de trois équipes locales pour les Championnats de la Haute-Garonne Sénior.

C'est une première pour notre Club. Alain MIREMONT et son fils Pierre, associés à Jean PINEL, se sont qualifiés à Saint-Orens, et se sont inclinés, après 2 parties, à Vaudreuille.

La doublette féminine, Jacqueline REGOURD et Carole BILLOT, qualifiée à Castanet, ne put sortir de poules, et disputa néanmoins 3 parties lors du Championnat à Colomiers.



Qualificatif Doublettes Féminines

Enfin, la jeune doublette mixte Carole BILLOT et Pierre MIREMONT (18 & 19 ans), qualifiée à Fonsegrives disputera son Championnat le 30 mai à Saint-Gaudens.

Tout le Club est derrière eux, et pourquoi pas leur qualification pour les championnats de France ? Les autres joueurs engagés en Tête à Tête, ou en Vétérans ne purent obtenir leur qualification. Quelle que soit la suite de cette compétition, ces qualifications et les résultats obtenus au Championnat sont une très grande satisfaction pour



Triplette sélectionnée pour le Championnat Départemental

le Club et les auteurs de ces palmarès méritent toutes nos félicitations, notre reconnaissance, et nos encouragements pour les échéances futures.

Deux raisons principales sont à l'origine de ces bons résultats :

- La 1^{re}, c'est la motivation et le regain de participation des licenciés aux compétitions officielles sur site, et surtout à l'extérieur, phénomène déclenché par notre inscription, la saison passée, au Championnat Départemental des Clubs.
- La 2^e, c'est l'arrivée dans notre Club d'éléments de bon niveau, de jeunes joueurs possédant de belles dispositions, et surtout animés par une motivation débordante et très communicative, véritables moteurs pour les autres compétiteurs.

Même si nous les apprécions avec beaucoup de plaisir, ces très bons résultats ne modifient en aucun cas le très bon état d'esprit que nous nous efforçons de développer au sein de l'association qui compte aujourd'hui 82 sociétaires - 58 licenciés dont 10 féminines et 4 jeunes, et 24 membres honoraires.

La part de sport loisir et détente reste importante et active, notamment avec les concours du vendredi soir, en 4 parties, avec changement de partenaire à chaque partie, ouvert à tous les sociétaires licenciés ou non, pour l'attribution du trophée René LAVERGNE.

Souhaitons que la poursuite de la saison, avec son calendrier bien rempli (les 12 heures d'Auzeville, le concours inter-sociétaire / grillade, le concours officiel du mois d'août, la sortie au Pas de la Case, le concours officiel du mois d'octobre, le Loto, l'Assemblée Générale, etc.) nous apporte autant de satisfaction, et nous aurons bien rempli notre mission d'animation conviviale et sportive.

Francis REGOURD



Des champions à l'EPLA

Lundi 26 mai a eu lieu au Lycée d'Auzeville une cérémonie récompensant l'équipe junior de la section sportive Rugby et l'équipe Volley. En effet, ces juniors sont champions de France des lycées agricoles catégorie Excellence. Dans l'ordre ont été remerciées les joueuses de Volley (équipes féminine et mixte) à qui a été remis une médaille-souvenir.

Ensuite ont été honorés :

- les joueurs cadets de l'équipe de Rugby participant au championnat régional,
- les joueurs de rugby champions de France Juniors en présence de M. Didier BONHOMME adjoint au Maire d'Auzeville en charge des sports et des loisirs, de M. Jacques Hervé RIGAULT, responsable du secteur Sport et jeunesse à la mairie, de M. DEBAT représentant du comité Midi-Pyrénées de rugby, et de M. CLAROUS représentant du comité départemental de rugby,

- Les élèves ont reçu des mains de M. BONHOMME, et de M. MIGNON proviseur du Lycée et directeur de l'EPLA Toulouse-Auzeville un trophée récompensant leurs exploits.

Monique Lemort



5^e Printemps des bières 17-18 mai 2008

L'initiative du club des amis de la bière, organisateur de la manifestation, 14 brasseurs ont exposé leurs créations pendant 2 jours à l'espace René Lavergne.

Après avoir payé l'entrée, le visiteur bénéficiait de 4 tickets afin de déguster et comparer les différents produits proposés en toute convivialité.



L'initiation à la dégustation, le brassage public et pédagogique ont permis aux néophytes de découvrir et mieux connaître la bière. Les connaisseurs ont pu échanger des avis et des réflexions, tous ont pu acheter les produits de leur choix.

*Maud Maleville
Responsable du secteur Événementiel*





Les Créateurs d'artisanat d'art du 18 mai dernier

Expo organisée par l'association Rémi

Rien ne semble changer chaque année au mois de mai, pourtant pendant cette 11^e des Créateurs d'art, les fidèles visiteurs sont venus en nombre observer les nouveautés. La richesse des œuvres abondait. Quant aux nouveaux exposants c'était carrément de l'innovation. En ce dimanche 18 mai, les enfants ne me démentiront pas car ils ont vu en animation d'exception la présence des Cyborg, attraction spectaculaire qui semblait venir tout droit d'autres galaxies. Des robots mi-homme mi-machine qui parlent de surplus avec une voix *synthétique*, c'est tout de même assez rare de voir ça tous les jours. Après leur apparition à *TF1*, ils étaient présents à Auzeville !

Mais redevenons sérieux. Mis à part cet impromptu étonnant, nous sommes encore une fois remplis d'admiration pour les artistes créateurs qui viennent de toutes les régions et même du Pays de Galles du comité de jumelage Boughton et Bretton d'Auzeville. Nos trois invités d'honneur ont été très remarquables, entre autre :
- **Vincent Libecq**, artiste créateur avec sa sculpture géante qui s'imposait sur l'esplanade de la Mairie : un coq crée avec des fers à chevaux soudés entre eux,



« *Fantastic Art* » créateurs de costumes de spectacle et de cinéma, (les Cyborgs sont leur création),

- **Norbert Sirven** et ses maquettes reproduisant des manèges à l'ancienne (animés et éclairés),
- **Cyril Roquelaine** et ses modelages de figurines futuristes. Merci à la Mairie pour son soutien. Merci enfin au service technique municipal qui sans cesse apporte un sérieux coup de main pour mettre en place notre exposition.

Michel Louis Boutaud

Un week-end sportif pour SLA

Après avoir organisé un tournoi interne ouvert aux licenciés de l'association, le vendredi 16 mai, l'association SLA a organisé un tournoi de volley ouvert à tous. L'objectif était de faire se rencontrer les habitants de la commune, à travers cette activité sportive. Le résultat est atteint, car sur les 10 équipes (mixtes) inscrites, 5 équipes étaient constituées de joueurs ne faisant pas partie de l'association. L'année prochaine nous ouvrirons le tournoi à 12 équipes pour répondre aux demandes.

L'équipe compétition loisirs mixte de l'association va monter en Honneur. À l'année prochaine. Venez retrouver cette équipe et l'équipe loisirs dès maintenant tous les lundis dès 20 h 30 au gymnase René Lavergne, ou contactez-nous : sports_loisirs_auzeville@laposte.net ou volley_la_vedette@laposte.net.

Le lendemain, la section foot de Sports

loisirs Auzeville et l'association « Les copains d'abord » organisaient un tournoi de foot à 7. Huit équipes ont répondu à l'appel des deux associations. Petits et grands se sont affrontés lors de cette après-midi ensoleillée, le tout dans une ambiance des plus conviviales : une expérience à renouveler à la demande générale. Remerciements à la municipalité qui a centralisé les inscriptions et nous a prêté les installations sportives.

J.-H. Rigault et Clément Fraysse





Trois années entre le rêve et la réalité

L'idée avait germé depuis fort longtemps, pensez-donc, je devais avoir 20 ans ! Et, bizarrement c'est une musique classique qui m'a inspiré pour l'histoire du film projeté un certain mois de février 2008. Le 9 et le 10 pour être exact, dans la salle de la Durante à Auzeville.

Car il en faut du temps de patience, de passion, de déception ! Le temps, long dans l'attente, court dans l'accomplissement d'un rêve. Le temps partagé en fractions dans la réalité, peut au figuratif s'étirer avec lenteur ou s'accélérer selon l'événement que nous vivons. Quoiqu'il en soit le temps est immuable. Il varie dans notre esprit d'après l'idée que l'on s'en fait.

J'ai donc vécu de nombreux couchers de soleil et contemplé de nombreuses étoiles filantes avant que le rêve s'accomplisse. Bien sûr le projet original du film a changé, à travers le temps, il a été modifié, car l'homme qui écrit ces lignes a changé lui aussi, conséquence du temps ! Et la notion du temps, d'ailleurs, est une constante dans le film. Les plans et le déroulement des scènes d'une lenteur voulue expriment cela, avec des moments muets, des regards qui parlent, des méditations sur le passé, le présent et l'avenir. Des images sublimes, messagères d'espoir et d'amour face à l'adversité de la vie.

La concrétisation donc, a commencé en l'an de grâce 2005 comme dirait le narrateur. En fait, c'est l'opportunité qui m'a permis d'entreprendre cette vaste et surprenante aventure ! Vaste, oui, parce qu'il me fallait trouver une équipe solide, un groupe de personnes motivées pour aboutir. Des comédiens débutants ou non, bénévoles de surplus capables d'assurer le rôle attribué à chaque personnage du scénario. Il me fallait aussi être entouré de personnes polyvalentes capables de mettre la main à la pâte dans toutes les fonctions que nécessite le tournage d'un film : preneur de son, maquilleuse, scripte, accessoiriste, régisseur, enfin tout ce qui ressemblait à une mission impossible ! Et pourtant de réunions en réunions, je les ai trouvés ces hommes et ces femmes et ces enfants de bonnes volontés ! Cela dépendait-il du miracle ou de la motivation ?



Je suis tenté de dire : les deux. Il me semblait que tout Auzeville participait à ce projet un peu fou.

Et je dois dire que la veille du 6 juillet 2006, date du 1^{er} tour de manivelle, j'ai serré très fort la main de mon épouse en contemplant les étoiles, elle qui n'a jamais cessé d'être à mes côtés et qui m'a toujours encouragé et soutenu dans mes projets. Dans mon esprit j'entendais ma voix qui s'adressait à ces milliards d'étoiles qui habitent la voie lactée : « *Mon Dieu qu'ai-je entrepris là ? Tous ces gens qui me font confiance, hommes, femmes, enfants, je me dois d'aller jusqu'au bout...* ». Et ma femme qui avait capté mon angoisse me dit doucement en se serrant contre moi : « *Ne te tracasse pas tu y arriveras !* »...

Et nous y sommes arrivés ! Même si le tournage a été difficile, même si le montage a été plus que fastidieux, même si la sortie du film a été maintes fois repoussée.

La salle de la Durante était comble et quand la lumière s'est éteinte pour la projection mon cœur a battu la chamade. Nous étions le 9 février 2008. Je garde encore dans le coin de l'oreille le leitmotiv de la musique qui accompagnait les images ainsi que les chœurs de la Chorale d'Auzeville et celle de Rangueil reprenant *le variazioni du capriccio espagnol* de Rimski Korsakov.

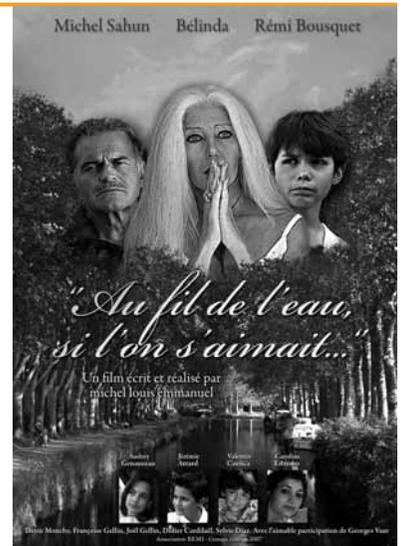
Toute ma gratitude va à ceux qui ont joué magnifiquement leur rôle de comédien, à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin à la réalisation du film. Ils ont leur nom inscrit sur le long générique de fin.

La suite est la sortie du DVD. Patience nous nous y employons ! *C'est une question de temps.* Il faut encore affronter quelques difficultés techniques.

« *C'est pas toujours drôle le Cinéma* » comme le chantait Eddie Constantine.

Dans l'attente voici quelques photos des scènes phare du film :

« *Au fil de l'eau si l'on s'aimait...* »



Michel Louis Boutaud



Vous avez dit « Œnologie » ? à Auzeville ?

L' Association de défense et de sauvegarde du site et de la qualité de vie à Auzeville organise une fois par trimestre une séance d'œnologie ouverte à tous dans la salle orange (foyer social) ou ponctuellement au restaurant la Bergerie à Auzeville. Ces soirées sont animées bénévolement par Jean Falot et Mondher Bouzayen, œnologues de formation et Auzevillois de résidence et de cœur. L'objectif de ces soirées à thème est selon le niveau de chacun de comparer la robe, le nez, la bouche ou d'aimer ou pas. Après le thème de l'assemblage avec séance apprenti-chimiste associé à de la charcuterie et du fromage de l'épicerie de M. Terzi, les curieux dégustateurs ont essayé leurs papilles sur les blancs associés à des terrines de saumon et de saumon fumé préparées par Dominique Le Duc, propriétaire de La Bergerie. « Ces soirées créent du lien social entre les habitants d'Auzeville et ceux des communes alentours associés. C'est une alternative à l'aspect revendication vers les responsables administratifs qui porte plus sur le plaisir dégustation et partage de la vie » Jean-Paul Denier Président de l'asso.



L'information circule et nous amène du monde par le mécanisme du bouche à oreille. Il n'y a pas d'âge pour aimer goûter le vin, la population régulière est totalement hétéroclite et le prix de la séance à 15 € par personne est abordable. Aussi, si vous souhaitez faire partie des nôtres faites vous connaître auprès de Chrystel.

Contact : chrystel.jeanpierre@orange.fr
ou 05 62 24 35 99

Elles Pédalent, Oh !

« Entente, Peloton, Oxygénation » c'est la devise de Vélo pour Tous (VPT), section vélo du foyer rural René Lavergne d'Auzeville, mais quand on dit « Tous » à Auzeville, vous aviez bien compris que l'on n'exclut pas la moitié de l'humanité : les filles pédalent aussi !

Les statistiques sont formelles, à VPT cette année, 30 % des sportifs sont des sportives, et les uns et les autres sont aussi motivé(e)s ! Mais cette statistique doit-elle en rester là ? C'est la parité que nous devons viser, les filles ! L'occasion de rappeler à celles que cela tente mais qui n'osent pas se lancer, que la plupart des filles du groupe n'avaient, avant de nous rejoindre, jamais fait de vélo que pour aller chercher le pain !

Le rendez-vous, c'est le samedi matin à 9 heures à la mairie vieille. Là on décide ensemble, en fonction de la météo et des troupes, quel sera le parcours du jour. Le départ se fait souvent au bord du canal et ensuite on peut attaquer les coteaux vers Baziège ou Montgiscard. Pas de



performance visée, le rythme est celui de la balade et il faut pouvoir pédaler et papoter en même temps sinon quel intérêt de retrouver les copines ! Et parfois même le samedi, un ou deux garçons, qui ne courent pas après le chrono, nous rejoignent et ils sont bien sûr toujours les bienvenus.

Nous vous attendons nombreuses, n'hésitez pas à venir essayer !

Les filles de la section VPT



Une balade pour EMMA

Une balade pour les inconditionnels de « EMMA et Gymnastique d'entretien » du Foyer Rural René Lavergne (15 mai 2008).

Le soir précédent la météo était pessimiste... Mais le soleil était au rendez-vous... Deux parapluies ont quand même pris du beau temps ! Merci Monique et Bernard Raynaud pour le covoiturage . On remonta le temps en parlant Généalogie. Mais le hic était que la cathédrale d'Albi domine fièrement la vallée du Tarn. Pauline, 94 ans, nous a donné l'exemple dans la montée entraînant toute l'équipe de « Gymnastique Entretien » du Président Jean Ratier.

Gaby Doat et Denis Monchy nous guidaient à travers les dédales du Vieil Albi avec ses maisons aux façades en colombages, mais où le torchis (alsacien) est remplacé par des briques rouges orange. L'encorbellement des étages supérieurs (manque de surface dans une ville fortifiée) donne une chaude intimité aux ruelles, accentuée par les portes en bois massif. Enfin le grenier ouvert ou soleihou pour le séchage du pastel, me rappelle toutes ces maisons patriciennes du Bain aux Plantes de Strasbourg.

Je ne suis pas un bon touriste, j'adore m'imprégner de l'atmosphère de l'ensemble. J'étais enchanté de me promener avec les amis en rêvant ! Souvent au croisement de ruelles, je voyais apparaître une autre vue du donjon de la cathédrale omniprésente.

On passait les porches des Hôtels et voilà des escaliers majestueux, avec des longs paliers, ouverts sur la vie de la cour intérieure pavée et reposante. À moins de



préférer le calme propice à la méditation du cloître Saint-Salvi. En Albi, tout est couleur, ombres et lumières, contrastes et on comprend Toulouse-Lautrec !

À la Marmotte, la convivialité du repas fait de nous des copains d'abord pour affronter le Tarn en gabarre. Un saut d'humeur du temps, aurait pu nous priver de la vue synoptique d'Albi, avec ces ponts, maisons et tours s'ancrant dans les berges du Tarn apprivoisé par Albi, dont il a fait la beauté et la richesse. Sur une des photos nos mains tendues vers la berge, témoignent de notre fascination !

Enfin comme des gourmands qui tournent autour de la pièce montée, sans la toucher, nous avons osé après l'émerveillement du jardin à la Française, admirer le porche en forme de baldaquin flamboyant et la porte d'entrée de la Cathédrale Sainte Cécile, chef-d'œuvre d'art gothique méridional.

On ne décrit pas une église on la sent dans son âme. Si mon ami de la région de Dijon est intarissable sur la fresque du Jugement dernier, la clôture du chœur style flamboyant m'a émerveillé par sa finesse...

Merci à tous les amis du Foyer Rural et à son président, et grosses bises à toutes les copines de Josette. On a vécu ensemble une belle journée d'amitié et de soleil ! Le soir précédent la météo était pessimiste... Et le soir de la rentrée, un orage de grêle s'est abattu sur Toulouse épargnant notre beau village où il fait bon vivre.

René Hansen



Agenda des événements

Lieu de la manifestation	Date	Horaires	Nature de la manifestation	Organisateur	Contact
Auzeville Durante	2 juillet 2008	Soirée	Concert musique classique 3/4 monde	Association 3/4 monde	M. VanHems
Auzeville Espace René Lavergne	> 6 et 13 septembre 2008 > 5 et 12 septembre 2008	> de 17 h à 19 h > de 9 h à 12 h	Journées d'inscriptions 2008-2009	FR René Lavergne	05 61 73 69 41
Auzeville Terrain de la Clape	7 septembre 2008	Journée	Loisirs exp'auz	Mairie Service Animation/ secteur Événementiel	05 61 73 56 02 Maud Maleville
Auzeville Durante	13 septembre 2008	Soirée	Rencontres ciné-théâtre	Rémi	M. Boutaud 05 61 75 70 74
Pas de la Case	14 septembre 2008	Journée	Sortie au Pas de la Case	Amicale Bouliste Auzevilloise	05 61 75 16 26
Auzeville Durante	20 septembre 2008	Après-midi	Trisportive	Asso Aventure Handicap Avec soutien Mairie	M. Gardette
Auzeville Restaurant scolaire	Octobre, Novembre ou décembre 2008	Journée	Repas des aînés	Mairie	Béline Boutaud 05 61 73 56 02
Auzeville village	5 octobre 2008	Journée	Jour de Fête	FR René Lavergne Avec soutien Mairie/secteur Événementiel	Maud Maleville 05 61 75 69 41 05 61 73 56 02
Auzeville Durante	10 octobre 2008	Soirée	Jazz sur son 31 Tout public	FR René Lavergne Secteur Événementiel Fédération Foyers Ruraux 31	Maud Maleville 05 61 75 69 41 05 61 73 56 02
Auzeville Devant château des frères	19 octobre 2008	Journée	Spectacle équestre	Mairie CAC /secteur Événementiel	Maud Maleville 05 61 73 56 02
Auzeville	Novembre 2008	Soirée	Castagnade	Mairie CAC /secteur Événementiel	Maud Maleville 05 61 73 56 02
Auzeville Mairie	11 novembre 2008	Journées	Pot anciens combattants	CAC	M. Boutaud 05 61 75 70 74
Auzeville Durante	15 novembre 2008	Soirée	Rencontres cinéma	Rémi	M. Boutaud 05 61 75 70 74
Auzeville Place du Marché	28 novembre 2008	Après-midi	Marché de Noël	Mairie CAC /secteur Événementiel	Maud Maleville 05 61 73 56 02
Auzeville Durante	28 Novembre 2008	Soirée	Castagnade	Amicale Bouliste Auzevilloise	05 61 75 16 26
Auzeville Durante	30 novembre 2008	15 h	Loto Pétanque	Amicale Bouliste Auzevilloise	05 61 75 16 26
Auzeville Mairie	Du 15 novembre au 30 novembre 2008	Horaires de la Mairie + samedis et dimanches	Salon d'art contemporain	Rats d'Art Avec le soutien de la Mairie	http://www.ratsdart.com

« La vie serait pénible si l'on devait subir tout ce que l'on s'autorise pour les autres. »
Lamartine

Espace de libre expression, chacun peut s'inviter pour un coup de gueule, un coup de cœur, un état d'âme. Rien n'est tabou rien n'est interdit, sauf les polémiques et les attaques personnelles. Il suffit de garder à l'esprit qu'il s'agit du magazine communal et que le comité de rédaction interviendra en cas de besoin en consultant l'auteur ou en ajoutant des annotations.

Une nouvelle dynamique pour le Forum

Lors du mandat 2001-2008, des évolutions sensibles dans la présentation de *la Lettre d'Auzeville* ont été mises en œuvre pour la rendre plus conviviale, plus attrayante.

Aujourd'hui, soucieux qu'un vrai débat s'instaure au-delà des commissions extra municipales, les élus ont proposé aux membres de la commission information une nouvelle formule de la rubrique « Forum ». L'idée étant de débattre sur des thèmes de réflexion choisis parmi les préoccupations d'actualité locale ou intercommunale.

La commission a émis un avis favorable à ce projet. Les Auzevillois souhaitant participer enverront leur contribution sur le thème proposé. Le comité de rédaction de *la Lettre* aura la mission d'en choisir un certain nombre, reflétant la pluralité et la diversité des idées.

Cette sélection d'articles paraîtra dans *la Lettre* et le Comité de rédaction s'engage à publier sur le site Internet de la commune tous les textes n'ayant pas pu paraître sur *la Lettre*.

■ Certains thèmes vous tiennent à cœur, nous attendons vos propositions !

Envoyez-les nous par courrier à la mairie ou en les adressant par mail à :
accueil.mairie@auzeville31.fr

Le comité de rédaction de *la Lettre* fera un choix parmi les thèmes proposés et les portera en débat dans les prochaines publications. Seules les propositions d'articles sur le thème annoncé seront publiées (papier et/ou site Internet).

Pour lancer cette nouvelle formule et en attendant vos suggestions, nous vous proposons pour le numéro d'octobre le thème suivant : « **Un nouveau groupe scolaire à Auzeville, quelle carte scolaire adopter ?** » (Articles à remettre avant le 10 septembre 2008)

> Pour mémoire

La construction du nouveau groupe scolaire sera achevée pour la rentrée 2009. La mise en place d'une carte scolaire devient donc nécessaire. Ce sujet a déjà été abordé en Conseil d'école et en Commission École et des pistes ont été entrevues qui prennent en considération certains critères :

- la situation géographique,
- le regroupement des fratries,
- un certain équilibre dans la répartition des enfants sur les 2 groupes scolaires,
- la suppression des préfabriqués de l'ancien groupe scolaire lors de la mise en service du nouveau groupe scolaire.

Avec une cible pour la rentrée 2009 :

- Ancien Groupe : 4/5 classes élémentaires et 3 maternelles
- Nouveau Groupe : 4/5 classes élémentaires et 3 maternelles

Maintenant place à un « Forum de transition » avec un 1^{er} article qui vous surprendra peut-être par son ton inhabituel !

Allô !... À l'eau !

À deux reprises, j'ai été confronté à un problème de fuite de compteur d'eau côté réseau. J'ai alors consulté ma facture d'eau potable fournie par le Sicoval sur laquelle figure un numéro de téléphone à appeler en cas de problème technique.

- 1^{re} surprise le numéro commence par 05 61... et non par 0 800... bref pas de numéro surtaxé !
- 2^e surprise, c'est samedi et le numéro répond mais d'une vraie réponse avec quelqu'un au bout du fil et qui plus est compétent et aimable !
- 3^e surprise : trois heures après tout est réglé avec un professionnalisme exemplaire ! Cela s'est passé deux fois et dans les mêmes conditions !

Quand on a été confronté aux numéros surtaxés qui nous donnent l'ordre de taper 1 puis de taper 2 pour finir à se taper la tête contre les murs !... quel plaisir !

Quel plaisir le service public, car le Sicoval n'a pas cédé aux sirènes des marchands d'eau qui vous la rendent



encore plus propre ! Ce sont les services techniques du Conseil Général qui assurent ces travaux avec un souci de l'usager, pas du client, de l'USAGER un terme que nous devrions nous réapproprier dans notre vocabulaire et peut être oublier un peu « concurrence, client, etc. ».

À l'heure où il est de bon ton de considérer les fonctionnaires responsables de tous les maux, à l'heure où les salons parisiens mâtinent le social d'une (bonne) dose de libéral, le citoyen « ordinaire » aime à être respecté et à dire son attachement au service public !

Bernard FRAYSSE

Auzevillois, Auzevilloises, je fais appel à votre devoir de citoyen !

Habitante de notre beau village, j'ai plaisir à m'y promener à pied : aller à l'école, à la mairie, à la pharmacie, au Canal, etc.

Et c'est avec grand désarroi que je suis arrivée à cette constatation : je suis constamment obligée de marcher sur la route pour 3 raisons :

- les haies végétales débordent !
- les voitures sont garées sur les trottoirs !
- les poubelles sont posées n'importe comment !

Je vous adresse une petite piqûre (de rosier) de rappel :

« les arbres, les branches, les haies et les racines qui avancent sur le sol du domaine public piéton et rou-

tier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine à la diligence des propriétaires.

À défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par les services départementaux, après mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet, aux frais des propriétaires ».

Avec l'arrivée de belles journées printanières, quelques résolutions simples à appliquer, par nous tous, nous permettaient de marcher dans Auzeville dans de meilleures conditions de sécurité, et surtout d'éviter les accidents !

Sandrine Gailhaguet

Et l'aire d'accueil des nomades ?

Au cours de la campagne électorale des municipales qui vient de se dérouler aucune des listes en présence n'a signalé l'existence, sur notre commune, de l'aire d'accueil des nomades (6 emplacements) qui jouxte celle de Castanet (6 emplacements) de l'autre côté du canal. En 1995, Auzeville avait créé cette aire d'accueil, sans y être obligée par la loi, car nous avons conscience du manque de places dans l'agglomération pour accueillir convenablement ces populations.

La liste sortante aurait dû en parler car les aires d'accueil doivent apparaître dans le PLU. Une commune ne peut faire semblant d'ignorer une catégorie de la population, les voyageurs par exemple, sans risquer l'illégalité du PLU.

Je sais bien qu'accueillir ces gens-là dans la commune n'apporte pas beaucoup de voix aux élections, même à Auzeville. Mais qui sont-ils, ces gens-là ?

Depuis 1950, dans l'agglomération toulousaine, vivent à peu près 2 000 familles, qu'on peut appeler les toulousains, car ils passent plusieurs mois par an, l'hiver en particulier, dans nos aires d'accueil en nombre insuffisant. Ce qui développe le stationnement illicite. Près de 1 000 familles sont sédentarisées, vivent en appartement ou sur des terrains familiaux. La caravane n'étant pas encore prise en compte comme un habitat, cela interdit de percevoir l'aide au logement et entraîne des gênes énormes chez les familles pauvres. Déjà, cette façon de vivre, les isole et les stigmatise. Ils ne sont pas des citoyens comme les autres. La citoyenneté passe par l'accès aux droits, droit d'habiter dans une caravane, droit à la différence, droit aux droits. Ils ne les ont pas.

Nous vivons dans la diversité culturelle (pas à Auzeville !), la réalité sociale est hétérogène. Ils en sont un élément. Ils sont tsiganes et voyageurs, qu'est-ce qui pose le plus de problèmes ? L'exclusion, le rejet dont ils sont victimes repose autant sur la pauvreté que sur la culture. Nous devons les aider à entrer dans un processus de normalisation, c'est-à-dire de droit pour tout citoyen d'accéder de façon égalitaire aux services élémentaires de promotion sociale individuelle (éducation, santé, logement, justice, loisirs...) qui favorisent l'inclusion, l'intégration. Mais reconnaissant le droit à la différence, en respectant les particularités culturelles des groupes minoritaires. L'interculturel propose la même chose à tous et le multiculturel reconnaît les différences. Nous devons leur permettre, dans nos aires d'accueil, d'accé-

der à une citoyenneté de résidence qui est liée à une politique d'hospitalité.

C'est pourquoi nous considérons que pendant leur séjour à Auzeville, les voyageurs sont des citoyens à part entière et doivent bénéficier des dispositifs sociaux mis en place par la commune (école, CLSH, CCAS...).

Leur véritable spécificité tient à leur histoire. Ils sont arrivés en Europe et en France, venant du nord de l'Inde pour la plupart, au XIV^e et XV^e siècles. Pas toujours bien reçus. Louis XIV les envoyait systématiquement aux galères. On les appelle les tsiganes, ils s'appellent voyageurs, l'Europe les nomme Roms (avec 2r). À Toulouse, on rencontre des Manouches (avec des noms allemands), des Roms (qui sont passés par l'Europe centre et ont été asservis jusqu'en 1848 en Roumanie), des Yéniches (les gypsies anglais qui ne viennent pas d'Inde) et des Gitans qui viennent d'Espagne. Partout où ils sont passés ils ont été rejetés, exclus, discriminés. Il leur reste quelque chose. Cela peut permettre de comprendre certains de leurs comportements.

Quelle est la situation dans le Sud-Est toulousain ? En pointe dans les années 1990 le Sud-Est est actuellement à la traîne. Ramonville-Saint-Agne fut la première à proposer une aire d'accueil aux nouvelles normes préconisées par le SIEANAT, c'est-à-dire, passer de sanitaires collectifs (un ou deux blocs par aire d'accueil) à un bloc par emplacement. Auzeville et Castanet firent de même en 1995. Labège et Saint-Orens ont leur terrain. Escalquens propose un terrain provisoire en attendant la construction (qui traîne) du terrain définitif.

Par contre le Sicoval qui doit aménager 52 emplacements sur son territoire, n'a encore rien fait depuis l'an 2000. Quand allez-vous commencer ? Nous avons besoin de ces aires d'accueil pour les proposer à tous ceux, et ils sont encore trop nombreux, qui sont en stationnement illicite.

Jacques Carbonnel, Président du CCPS/MT*

*CCPS/MT : Comité Coordination Promotion Solidarité/Migrants Tsiganes - Association loi 1901 - tél. 05 62 72 48 50

Bibliographie : - Christophe Robert : *Éternels étrangers de l'intérieur* - Desclée de Browner 2007

- Marie Baronne : *Les jeunes tsiganes : le droit de savoir* - L'harmattan 2007

- Jean-Pierre Liégeois : *L'accès aux droits sociaux des populations tsiganes en France* - ENSP 2007

De l'utilité des commissions ?

Pendant le mandat 2001-2008 j'ai fait partie de trois commissions : Urbanisme, Intercommunalité et Travaux.

Sur la commission Urbanisme : les participants reconnaissent que son fonctionnement a été satisfaisant. Seule réserve : entre la présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et la finalisation du PLU (Plan Local d'Urbanisme), aucune séance thématique n'a été programmée. Il est vrai que l'on a pu mettre par écrit nos observations avant son adoption mais rien ne remplace une discussion sur le fond avec des intervenants au cours de l'élaboration d'un projet.

Sur la commission Intercommunalité : elle a si peu fonctionné qu'il n'y a rien à en dire alors qu'il y avait tout à dire.

Sur la commission travaux, l'exemple même d'un fonctionnement bien typé :

- Aucune réponse aux lettres envoyées.
- Lors de gros investissements à ma demande de faire des devis comparatifs, je n'ai jamais reçu de réponse.
- Sur les travaux en cours de réalisation, les observations faites n'ont suscité aucune prise en compte : par exemple, des trottoirs aux Iris Bleus réalisés avec un pendage latéral inutile et très prononcé (10 %) qui gêne la marche des personnes handicapées ou âgées ce qui a pour résultat de voir les piétons se déplacer sur la chaussée plus plane.
- La salle des fêtes : aucune réponse à la demande de nombreux citoyens pour établir un devis comparatif entre la réalisation retenue et une salle des fêtes nouvelle répondant mieux à la demande. Je rappelle que le Foyer Rural s'était investi dans une étude sur laquelle il a planché pendant plus d'un an. Ce travail considérable n'a même pas été évoqué. À la poubelle.
- L'aire de jeux pour enfants au lotissement de l'Ermitage est apparue subitement en fin de mandat. Une urgence qu'on ne s'explique pas. Naturellement la commission n'en a pas été avertie non plus.
- La nouvelle école du Pont de Bois : lors de la présentation de la nouvelle école, projet finalisé et bouclé, auquel la commission n'a pas été invitée à participer, j'ai pu proposer in extremis la pose de panneaux solaires pour les besoins en eau chaude. Mais la parole m'ayant été coupée je n'ai pu proposer la pose d'un toit photovoltaïque de production d'électricité en complément indispensable et logi-

que d'un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale). Mais il était sans doute trop tard aussi pour proposer toute modification intéressante sur un projet fini.

- L'apothéose : le stade construit sans aucune concertation et à la sauvette puisque même les riverains n'étaient pas au courant. La commission non plus. Ne parlons même pas de la réalisation des vestiaires d'abord prévus de l'autre côté de la route puis ramenés sur le stade puisqu'aucun responsable ne s'était inquiété des conditions exigées par les autorités du football pour une homologation du stade et de ses annexes, ce qui a donné lieu à une jolie pagaille.
- Les déplacements dans le village, sujet sensible, n'ont donné lieu à aucune réflexion à tel point que ce sont les riverains excédés qui se sont mobilisés via le Groupe de travail Circulation pour lancer des pistes de réflexion. Sur le projet si important du TCSP (Transport en Commun en Site Propre), ni les associations ni les usagers n'ont été invités à faire part de leurs points de vues, de leurs réflexions et de leurs expériences. Seules les décisions venues d'en haut vers « ceux d'en bas » étaient répercutées. Je rappelle que le Sicoval ayant signé « L'Agenda 21 » avait pour obligation de consulter les usagers et les associations sur tout projet les concernant. Ce qui n'a jamais été fait. Le « Comité d'axe » créé pour les communes traversées par le TCSP ne s'est jamais inquiété des « desiderata » de quiconque. **Alors à quoi sert cette commission ? À rien.**

Au sujet de la commission Urbanisme, Intercommunalité et Travaux...

Quant à la commission Environnement liée à la commission Travaux elle a disparu au cours des ans sans laisser de traces, même si elle réapparaît au cours de ce nouveau mandat. Il est vrai que ce bilan lui permet tous les espoirs.

Comme d'habitude la rédaction de *La Lettre* aura l'inélégance de pondre un chapeau¹ auquel je ne pourrai pas répondre. Dernière remarque, les responsables de la rédaction ont pour habitude de mélanger les auteurs d'articles avec le comité de rédaction auxquels ils n'appartiennent pas, ce qui permet de l'étoffer sans doute « à l'insu de leur plein gré ».

Gérard Kihn

¹ NDLR : Eh non !



La vinha d'Ausevila

Jusqu'à la première moitié du siècle précédent, tant en milieu urbain que rural, de nombreuses activités traditionnelles familiales résultaient d'un besoin d'autonomie principalement alimentaire.

Ainsi, le jardin, le poulailler, le clapier servaient à fournir des provisions de bouche. Le produit de la vente des excédents au marché du bourg ou du quartier permettait de compléter les lacunes dans cette autosuffisance. En milieu rural, l'espace plus facilement disponible permettait d'avoir par exemple un lopin pour des pommes de terre, des choux, des haricots,... ou pour les agriculteurs mieux installés dans la ruralité de cultiver une vigne. Indépendamment des caractéristiques viticoles du terroir, chaque famille d'agriculteur avait une vigne suffisante pour produire la consommation familiale de l'année et permettre d'approvisionner une petite clientèle de voisinage.

Vers 1970, on comptait encore quelques 5 à 7 vignes à Auzeville. Aujourd'hui, entre chemin del Prat et chemin de l'Église, la « **Vigne de Balarot** » est la dernière. **Tout est fait et sera fait pour la conserver**, c'est un engagement qui est traduit dans les documents d'urbanisme, c'est une véritable activité pour quelques amateurs amoureux de ces travaux, c'est pour cela que Jaume (Jacques) Carbonel vous chante, en occitan, la « Vigne d'Auzeville ».



La vinha d'Ausevila

La coneissetz aquela vinha que cadun trabalha quand pòt ?

es la vinha de Balarot.

Cada villatge a son monument.

que se visita quand as temps :

gleisa, cloquièr, musèu o pont.

Ausevila a dos castèls, pas de mont

e una vinha al mitan

per far de vin un còp per an.

Es una terra d'hort, fresca, pas rocalhosa ;

per la vinha es pas çò melhor.

L'aiman totis aquela vinha

que vesen cada jorn en passant.

Es nostra calandièr, nostra mèrca.

per seguir las sasons, lo temps que fà,

lo trabalh que s'es fait dempèi lo darnier còp,

s'es plan sonhada, plan asticada.

Seguissen tot aquò e ne parlan jamai.

Cadun garda per el aquelas pensadissas.

Es una vacança, una escapada d'un moment

lo matin quand partisses

et quand tornas lo sèr.

Per qualques uns es la sola ligason ambe la natura

e lo trabalh de la terra,

lo trabalh d'autres còps dins los camps e las vinhas.

Lo propietari se fa vielh, i arriba pas mai.

Es ajudat per totis los que volon

per podar, laurar, rasclar, remendar,

sulfatar, sofrar, escauselar, piquetar, estacar...

Se dirià un kolkhose

tant son seriòs dins las manòbras.

Es per'aquò que disem totis

qu'i cal pas far d'ostals, d'entrepaus,

de garatges o de paciàtges.

La cal gardar como ès, aco se pòt,

La vinha de Balarot.

Jaume Carbonel





Le pédibus

Une façon originale de se rendre à l'école avec les copains

Grande première à Auzeville le 11 avril dernier.

Rien n'aurait pu décourager les bonnes volontés et les enfants motivés de notre commune, pas même la pluie, pourtant bien présente pour la première du pédibus sur Auzeville ! Les adultes ont apprécié de pouvoir concrétiser ce joli projet et les enfants étaient ravis de se rendre ensemble à l'école.

Depuis l'expérience a été renouvelée le 30 mai et les 11 et 25 juin sous un ciel plus clément !

Le principe est simple : pédibus c'est un bus à pied. Un bus parce qu'il y a des arrêts et des horaires à respecter et les pieds parce qu'on se rend à l'école en marchant.

Il y a 4 lignes de pédibus, donc sûrement une près de chez vous.



Vous avez envie de vous joindre à eux, rien de plus facile, il vous suffit de remplir une fiche pour vous inscrire... et d'être à l'heure à l'arrêt le jour J.

Évidemment toutes les bonnes volontés sont acceptées car pour bien fonctionner le pédibus a besoin d'accompagnateurs... alors on vous attend !

Pour plus de renseignements, merci de contacter Maryline Pons au 05 62 19 15 51.

Maela Langlade

Quand les enseignants jouent le jeu...

Les petits deviennent... des grands...

Grands comme ces artistes contemporains dont ils ont découvert les œuvres lors du Salon des Arts visuels et plastiques contemporains de novembre 2007 mis en place par l'association « Rats d'Arts » à la Mairie.

360 enfants et adolescents (écoles d'Auzeville, Calandrette et CES de Castanet, hôpital de jour), se sont imprégnés des styles et des techniques affichés par de « grandes peintures » de l'Art contemporain, et se les sont appropriés !

Guidés par les Enseignants dans leur travail artistique, nos artistes en herbe ont cérémonieusement apporté leurs œuvres à la Mairie le mardi 25 mars, l'œil bril-

lant de plaisir : un « Salon bis » renaissait ce jour-là, étonnant et prometteur. Les enfants auraient-ils des prédispositions pour pénétrer les arcanes de l'Art contemporain ? Force est de le constater !

Nous remercions chaleureusement les enseignants qui ont si bien joué le jeu de la participation active avec l'Association « rats d'Art », et nous adressons à tous les jeunes artistes nos félicitations pour les œuvres empreintes d'émotion artistique qu'ils nous ont offertes durant quelques jours !

Enfants, continuez à nous étonner !

Claudy Sichi



Et des témoignages...

Nous sommes allés visiter une exposition le 17 novembre dernier. Les sculptures que nous avons vues dans « la prairie espïègle » de Pascale Profit nous ont beaucoup inspirés. Alors nous avons décidé de faire un projet qui s'appellerait « la rivière effrayante ».



Au début, on ne savait pas comment l'appeler alors tout le monde a proposé un nom et on a choisi celui-ci.

Pour fabriquer cette rivière, nous avons dû amener du matériel de la maison comme du sable, du carton, du polystyrène... Jacques Vidal (c'est le monsieur qui nous avait présenté l'exposition) nous a aidés à réaliser cette œuvre. Pour nous répartir le travail nous avons formé 6 groupes de 4 élèves. Chacun avait une boîte et nous devons la remplir de choses effrayantes sans que cela ne soit morbide pour autant. Nous avons mis 8 heures pour réaliser cette sculpture.

Mérédith pour la classe des CM1/CM2

• Témoignages - extraits d'articles rédigés par les autres élèves de la classe

« Quand nous les avons disposées sur une table, nous nous sommes rendu compte que les boîtes ne s'assemblaient pas bien. En tout cas, ça a été une très bonne expérience ». **Claire**

« Il y avait dans certains groupes des élèves qui étaient impatients et stressés d'aller exposer notre œuvre d'art à la Mairie ». **Agathe**

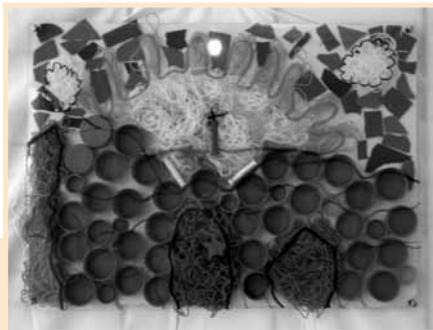
« Après l'exposition, nous avons vu qu'il y avait des boîtes avec et sans relief. Mais c'était agréable et nous l'avons fait dans la bonne humeur ». **Laure**

« Dans notre groupe, à un moment, on a ressenti que l'on n'y arriverait pas ». **Quentin**

« Nous avons trouvé ça pas mal ». **Alexandre**

« La préparation et la mise en place se sont révélées difficiles. Nous avons souvent eu l'impression de ne pas y arriver mais on a réussi ». **Ludovic**

« Ça m'a plu car c'était créatif et j'aimerais bien recommencer ». **Lukas**





Le jardin des senteurs et des couleurs

L'association RANDO-PLAISIRS a réalisé, aux portes de Toulouse, un espace naturel et fleuri à flanc de colline (quartier de Pouvoirville en bordure de Ramonville).

Sur ce site, le Jardin des Senteurs et des Couleurs propose une grande variété de fleurs et de plantes aro-



matiques. Les écriteaux sont adaptés aux personnes mal-voyantes et non-voyantes. Une allée cimentée permet l'accès des personnes à mobilité réduite.



De ce jardin, un chemin, « boucle des abeilles » (2,5 km), vous fera découvrir de nombreux arbres et arbustes ainsi que des plantes sauvages.

L'association a conçu 2 jeux (3/6 ans et plus de 6 ans) à effectuer au jardin et le long du parcours.

Une plaquette décrivant ces sites et jeux peut-être obtenue sur demande auprès de RANDO-PLAISIRS, commission écocitoyenne, 103 Fontaine des Cerdans, 31320 Ramonville-St-Agne ou à annie.bernhard@neuf.fr.

Annie Bernhard
Association RANDO-PLAISIRS



amnesty
international

Pékin JO 2008

Le sport version droits humains

En 2001, l'année d'attribution des JO, la Chine avait promis des améliorations en matière de droits humains. Or, les violations perdurent et s'aggravent : recours persistant à la peine de mort, à la rééducation par le travail et autres formes abusives de détention administrative, torture, expulsions forcées, censure des médias et d'internet. La répression de toute forme de contestation du pouvoir en place est systématique, contre les pétitionnaires, les avocats des causes sensibles, les journalistes, les internautes et les personnes militant pour les droits humains.

C'est le cas de M^{me} Mao Henfeng militante infatigable contre les politiques de planning familial, de M. Shi Tao, internaute condamné à 10 ans de prison avec la coopération de Yahoo !, et aussi de M. Ye Guozhu, détenu et torturé pour avoir dénoncé les expulsions forcées liées à la préparation des Jeux Olympiques. Ces personnes sont emblématiques de la répression qui s'abat sur tous ceux qui se battent pour le respect des droits fondamentaux de façon pacifique et légale. La période précédant les JO est cruciale. Il s'agit de pren-



Pavoisement de la mairie aux couleurs du Tibet, lors du passage de la flamme olympique à Paris.

dre au mot les autorités chinoises. Dans cette perspective, Amnesty International a lancé sa campagne « Pékin JO 2008 » en proposant des évaluations sur les réformes promises par la Chine concernant les droits humains, des actions de sensibilisation des opinions publiques internationales et de pression sur les autorités chinoises et les dirigeants du CIO. À quelques semaines des JO il faut persévérer et insister sur l'urgence des réformes que la Chine doit mettre en place pour garantir les libertés fondamentales et la libération des prisonniers d'opinion.

Information : Viviane Authié
Groupe du Sud-Est Toulousain d'Amnesty
International - Tél. 05 61 34 28 52



Réguler les populations de chenilles !

Des moyens simples pour maîtriser la processionnaire du Pin...

Comme chaque année, de nombreux cocons soyeux sont visibles dans les pins qui ornent les parcs et jardins de notre région.



Ces cocons sont en fait les nids d'hivernage des chenilles processionnaires du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*), bien connues pour leurs effets dévastateurs sur les pins et les cèdres. Cette chenille est également à l'origine de problèmes graves d'allergie et de respiration. Elles causent sur la santé de

l'homme et des animaux des problèmes graves (*voir encadré*).

Il est primordial pour la santé de tous de retirer ces nids des arbres puis de les détruire par le feu, de préférence en hiver lorsque les chenilles y sont rassemblées. Lors de ces opérations il est indispensable de se protéger de tout contact en portant une combinaison, des lunettes, des gants et un masque.

Les chenilles, après l'hiver, donnent naissance à partir de mi-juin à un papillon adulte qui se reproduira pour multiplier les populations.



C'est à ce stade qu'une stratégie de lutte biologique est envisageable pour piéger les papillons et empêcher leur reproduction.



L'installation de pièges dans les arbres permet de capturer les individus sans les contraintes de protection dues au contact des nids et réduit l'emploi de pesticides. Il s'agit également d'une méthode facilement utilisable si les nids à éliminer sont difficiles d'accès.

■ Le fonctionnement du piège

Le piège de type entonnoir est installé dans l'arbre. À l'intérieur se trouve une capsule reproduisant le parfum spécifique de la femelle : la phéromone. Le mâle, attiré par cette odeur, tombe dans le piège. Pour la mise en place de pièges et des informations complémentaires

Votre contact :

Fredec Midi Pyrénées

05 62 19 22 30

secretariat@fredec-mp.com

www.fredec-mp.com



Les risques pour l'homme et les animaux

Les dangers pour la santé humaine sont liés à la présence de poils urticants invisibles à l'œil nu sur le corps des chenilles. Ceux-ci sont munis de harpons et se brisent facilement. Ils sont légers et transportés dans l'air lorsque la chenille se sent agressée. Ils sont également présents en quantité dans les nids, d'où le risque de leur manipulation.

Leur caractère urticant peut provoquer chez l'homme des réactions de démangeaison sur la partie du corps avec laquelle ils ont été en contact. Le contact avec les yeux est très dangereux, et leur inhalation peut provoquer une gêne respiratoire, voire une crise d'asthme.

Enfin les animaux domestiques sont sensibles à la processionnaire. Elle provoque des nécroses de la langue des chiens et des chevaux.



La revue de l'Europe

Les événements étant nombreux, nous vous présentons les plus importants : le mini-traité de Constitution européenne, l'appel de Rome, l'euro fort, la FAO, les visites des personnalités politiques POUTINE et BUSH en France.

■ Le mini-traité de Constitution européenne ⁽¹⁾

Signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 par les 27 Chefs d'État et de Gouvernement de l'UE, ce traité est à ce jour voté par la majorité des États membres (18 dont la France le 14 février 2008). Mais le 12 juin par référendum l'Irlande a voté non. Elle est seule à procéder par cette voie risquée, les autres pays ont préféré le vote parlementaire. Ce traité doit être ratifié par l'ensemble des 27 pour entrer en vigueur. L'UE est en crise. Mais le noyau dur France-Allemagne, dans une déclaration commune a décidé de continuer la procédure de ratification : République Tchèque, Royaume-Uni... Dans l'attente le traité de Nice est applicable⁽²⁾.

■ L'appel de Rome ⁽¹⁾

Lancé par le Président français à Rome le 20 décembre 2007 lors de la réunion tripartite au Sommet France-Italie-Espagne, Nicolas SARCOZY a poursuivi son action par la visite en Tunisie pour préparer la construction de l'Union des pays riverains de la Méditerranée. Une conférence sera organisée en juillet prochain à Paris.

■ L'euro fort devient plus fort

Au 20 novembre 2007 : 1 euro = 1,48 \$US. Au 1^{er} juin 2008 : 1euro = 1,55 \$US.
EADS, le constructeur d'avions européen, présidé par M. Louis GALLOIS pourrait envisager de délocaliser ses entreprises dans les zones dollar ou les pays à faible coût de main d'œuvre en Chine ou Inde...

■ La FAO

Cette organisation de l'ONU qui s'occupe de l'agriculture et de l'alimentation a son siège à Rome où a lieu en ce moment, pendant trois jours, le Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, à la suite de la crise alimentaire mondiale. On note la présence des Présidents du Brésil, de l'Argentine, d'Iran, de France, et du Premier ministre japonais. Monsieur Jacques DIOUF, Directeur général de FAO, explique la crise alimentaire mondiale en ces termes.

Au niveau de l'offre, la production a diminué suite aux changements climatiques (inondations, climats secs, cyclones...). Des terres sont mises en jachère, des quotas laitiers imposés à la surproduction du lait, des céréales destinées à la production des biocarburants et à l'élevage des bovins (pour produire 1 kilo de viande, il faut 8 kilos de céréales).

Au niveau de la demande, la consommation augmente dans les pays émergents Inde, Chine... Grâce à leur croissance économique le niveau de vie s'élève, leurs habitants consomment de plus en plus de viande et de lait. C'est tant mieux. Les prix des céréales augmentent et les pays pauvres ne peuvent plus nourrir leurs habitants. Le Sommet de la FAO va essayer de trouver un plan d'action au niveau global.

■ Les visites des personnalités politiques POUTINE et BUSH

L'ancien Président Vladimir POUTINE a réservé à la France son premier grand déplacement à l'étranger les 28 et 29 mai, en tant que Chef du Gouvernement russe. Le Premier ministre de la Russie devait s'entretenir en privé avec Jacques CHIRAC. Il a eu aussi un entretien avec son homologue français François FILLON. Il a enfin dîné à l'Élysée. L'ancien Président russe a gardé encore un rôle prédominant dans son pays.

Le Président George W. BUSH a été reçu par le Président Nicolas SARCOZY à l'Élysée les 13 et 14 juin, après le Sommet UE/États-Unis du 10 juin auquel a participé le Président américain en Slovaquie.

En conclusion : Ah ! vieille France, les Grands de ce monde viennent te voir. Ils pensent que tu tiens la clé de toutes solutions. Preuve qu'en l'an 2000, sous présidence française, le traité de Nice⁽²⁾ a permis à l'Union de s'élargir de 15 à 27 États membres. En juillet prochain, encore sous présidence européenne de la France, l'Europe s'élargirait vers les Balkans et les pays riverains de la Méditerranée apportant la paix et les droits de l'homme. T'as pas de pétrole mais t'as des idées. Bon vent.

Tho KHA-VANG

Consulter :

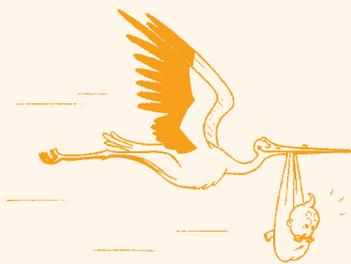
- (1) NLA N°72, *L'Europe, la France et le monde*, page 24, février 2008

- (2) NLA N°51, *Le traité de Nice*, page 32, décembre 2000

État civil

■ NAISSANCES

- Kylian **LEBEL** 17 mars
- Olivia **PONT** 16 avril
- Soline **BARBA** 23 avril
- Anaïs **TOMASI** 21 mai



■ MARIAGES

- David **LE DU** et Marie-Ève **ZAMPINI** 10 mai



■ DÉCÈS

- Maurice **DUCOURET (88 ans)** 24 janvier
- Hervé **CASTELLE (49 ans)** 25 janvier
- Mauricette **BOURRIER (83 ans)** 30 janvier
veuve de Guy FANGIER
- Maria Dolores **CRIADO MARTIN (91 ans)** 7 février
veuve de Francisco GARCIA
- René **MARCHAT (81 ans)** 6 mars
- Jeanne **MOURIN (82 ans)** 7 mars
veuve de Maurice BACHELIER
- Jacques **MARTIN (88 ans)** 22 mars
- Marie **BOUCHEREAU (99 ans)** 30 avril
veuve de Joseph JACQUEMONT
- Jean **ROUSSEAU (64 ans)** 6 mai
époux de Mme Monique FOURRIER
- Virginia **MARIANI (81 ans)** 21 mai
épouse MELOCCHI

Rectificatif :

Madame Bouchot nous prie de rectifier une erreur de la note informant du décès de son mari : Henri Bouchot, Auzevillois depuis 40 ans, avait trouvé des centres d'intérêts dans notre région et dans l'Aude mais ses racines étaient Bourguignonnes, de vieille souche; il en était très fier. Elle nous indique que son cœur était assez grand pour y loger la Bourgogne et l'Occitanie.

Veuillez accepter, Madame, nos excuses.

Nous nous associons à vos joies et à vos peines.



Pharmacie de garde 2008

Jun	Juillet	Août
29 Occitanie Babouchian	6 & 7 Dubois / Réveillon 13 & 14 Lepargneur 20 Buisson 27 Rabaudière, Etesse	3 Tolosane 10 Collège, Fedou 15 & 17 Sperte 24 Martineau 31 Lauragais
Septembre	Octobre	Novembre
7 Popineau / Vergne 14 Occitanie 21 Dubois / Réveillon 28 Lepargneur	5 Buisson 12 Rabaudière, Etesse 19 Tolosane 26 Collège, Fedou	1 & 2 Martineau 9 & 11 Sperte

Buisson	Place P. Picasso	Ramonville	05 61 73 40 30
Collège (Fedou)	5, Pl. C. Isaure	Castanet	05 61 27 86 53
Dubois / Réveillon	31, Ch. de l'Eglise	Auzeville	05 61 73 46 92
Lauragais (Guichou, Limousy, Marrakchi)	24, Av. du Lauragais	Castanet	05 61 27 75 85
Lepargneur	7, Av. d'Occitanie	Pechabou	05 34 66 29 01
Martineau	Rd-Point S. Allende	Ramonville	05 61 75 92 56
Occitanie (Babouchian)	5, Av. d'Occitanie	Ramonville	05 61 73 22 82
Popineau / Vergne	7, Av. de Toulouse	Castanet	05 61 27 77 69
Rabaudière (Etesse)	14, Bd des genêts	Castanet	05 62 19 11 60
Sperte	68, Av. Tolosane	Ramonville	05 61 73 31 57
Tolosane (Chabreron, Carpentier, Fabre)	20, Av. de Toulouse	Ramonville	05 61 73 20 71



Le Foyer Rural a 40 ans Le Carnaval à Auzeville.

